Éducation et Sport

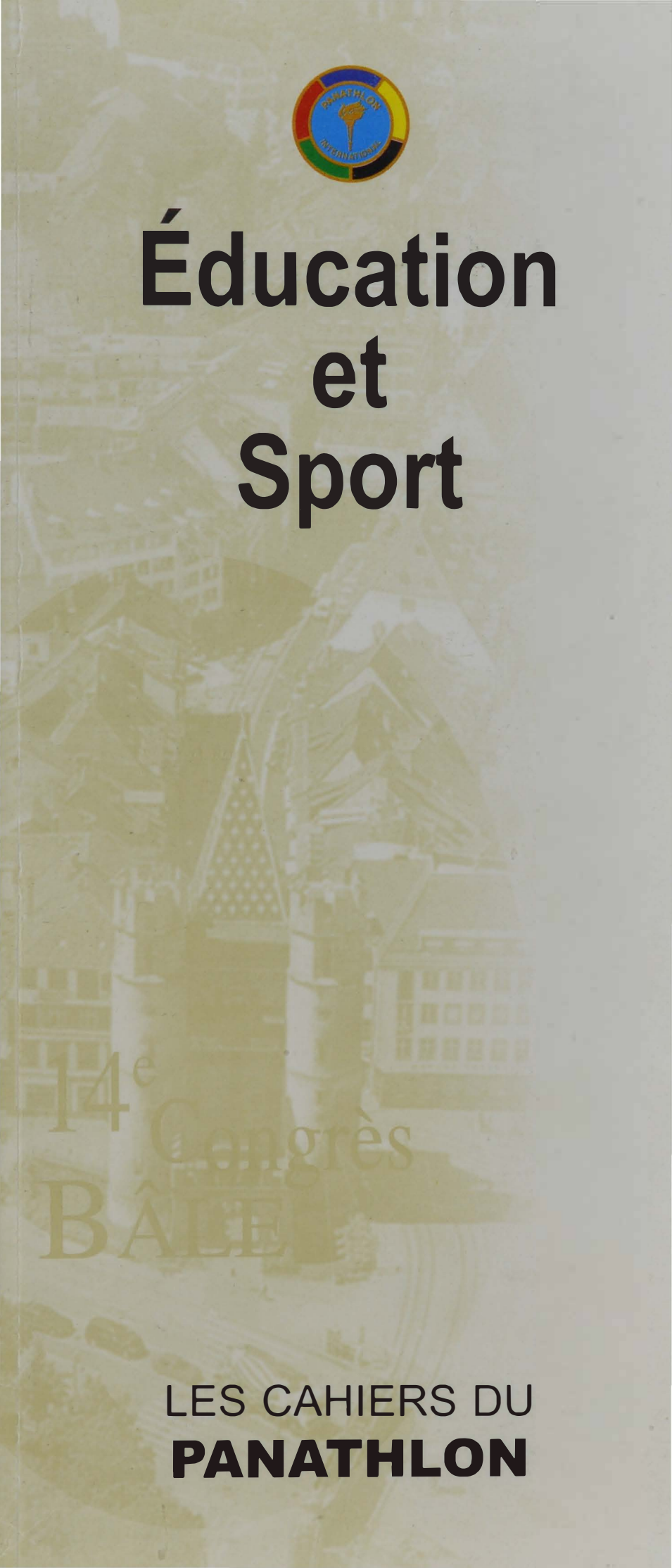

LES CAHIERS DU
PANATHLON

L'éducation au travers du sport et dans le sport

14e Congrès

du Panathlon International

Bâle, 3-4-5 Juillet 2003

10

Les Cahiers du Panathlon n¡ 10
collection de th mes sportifs
dit e par Panathlon International

dirig e par Claudio Bertieri

'Panathlon International 2005
Villa Porticciolo
V.le G. Maggio, 6
16035 Rapallo (GE)
www.panathlon.net

Sommaire

Introduction 5
par Vittorio Adorni

Objectifs du Congrès 7
par Antonio Spallino

La valeur du sport au service du développement et de la paix 17
par Adolf Ogi

Éducation et Sport 25
par Aldo Aledda

Les femmes aux postes de direction en sport? 39
par Gertrud Pfister

Le Sport et la qualité de la vie des personnes handicapées 57
par Paul Odermatt

Sport. Cultures. Intégration sociale ou sociétés multiculturelles? 63
par Hedi Rezgui

Interventions des Coordinateurs par aires linguistiques 69

Table Ronde

Fondation "Panathlon International-Domenico Chiesa" 82
par Enrico Prandi

Fondation Panathlon Club de Genève 84
par Lucio Bizzini

Fondation V^e^ District 86
par Giovanni Strocchi

Championnat Interscolaire de Jeu Sport Trophée Fair Play 92
par Renata Soliani

Bien plus qu'une médaille 96
par Henrique Nicolini

Interventions

Expériences et programmation 104
par Franco Ravagnani

Plus de sport pour les femmes 106
par Angelo Tramontano

Éducation et sport 109
par Barbara Baratto

Résolution finale 115

Introduction

*par Vittorio Adorni**

Le Panathlon International peut être fier du 14e Congrès qui s'est tenu à Bâle, car il a pris une réelle avance en y traitant un thème d'une grande actualité : "L'éducation par le sport et en sport". En effet, la Communauté Européenne avait déclaré 2004 Année de l'Éducation par le sport, et le Comité International Olympique avait décidé que 2004 aurait été l'année de l'Éducation olympique des jeunes. Le Panathlon a toujours prouvé qu'il savait anticiper, comme il l'a fait dans le passé lors des Congrès d'Avignon (1995), de Vienne (1997), de Palerme (1999) et de Venise (2001), en affrontant des thèmes aujourd'hui encore très actuels.

Le Panathlon s'est toujours attaché à promouvoir, traiter et approfondir des thèmes susceptibles de favoriser le développement des jeunes. Dans le respect de cette tradition, les trois journées de Bâle ont été caractérisées par de nombreux sujets et discussions porteurs d'idées sur plusieurs thèmes particulièrement intéressants.

Nous avons parlé de la femme dans le monde du sport (Gertrud Pfister), de l'intégration sociale ou multiculturelle (Hedi Rezgui), du sport et de la qualité de la vie des handicapés (Paul Odermatt), du sport pour les handicapés (Winfried Sponring). Le thème des Fondations au service du sport a été traité par Enrico Prandi (Fondation Domenico Chiesa - Panathlon International), par Lucio Bizzini (Fondation du Club de Genève), et par le Gouverneur Giovanni Strocchi (Fondation du Ve

District, créée récemment).
Antonio Spallino, Président de la Commission Culturelle, a réaffirmé la nécessité d'une présence féminine plus forte au sein du Panathlon. Henrique Nicolini nous a demandé à tous de donner davantage en faveur d'une croissance majeure du Panathlon, mais surtout de travailler plus encore que nous ne l'avons fait jusqu'ici pour les jeunes, qui sont notre futur.
L'intérêt de ce Congrès a été ultérieurement accru par la grande disponibilité du Club de Bâle, guidé par son Président, Werner Mangold. Située à la frontière entre la France et l'Allemagne, Bâle est une ville moderne et accueillante qui fait preuve d'un grand respect pour son passé, dans lequel plusieurs quartiers plongent les visiteurs qui ne manquent pas de découvrir, a chaque promenade, de nouveaux témoignages d'antan conservés avec goût, dans le respect de l'environnement.
L'invité d'honneur, pour l'ouverture du Congrès, était Adolf Ogi, Membre du Panathlon Club de Berne, deux fois Président de la Confédération Suisse, Conseiller spécial pour le sport de Kofi Annan, Secrétaire Général de l'ONU, au service du développement pour la paix.
Après avoir rappelé que le sport est un véhicule important pour la paix, Adolf Ogi a affirmé que les jeunes doivent tous avoir les mêmes chances et la même possibilité de fréquenter l'école et de faire du sport, et que le sport doit être intégré dans le monde de l'école et de la culture de chaque Pays. Son discours est assurément en harmonie avec nos idées.
En ce qui me concerne, je suis de plus en plus convaincu que l'éducation sportive est nécessaire à un meilleur développement physique, et que le sport donne aussi à chacun une excellente opportunité de formation psychologique.
L'éducation sportive aide et enseigne aux jeunes et aux moins jeunes à gagner, mais aussi à savoir accepter la défaite. Elle permet de renforcer le caractère.

* *Panathlon Club de Parme (Ve District, Italie)*
Président International

3 Juillet 2003

Objectifs du Congrès

*par Antonio Spallino**

Je tiens avant tout à remercier les membres de la Commission Culturelle du travail de préparation qu'ils ont réalisé, et les membres des groupes de travail qui, pendant pratiquement un an, ont travaillé sur le projet "Éthiques et cultures", dont le premier volume a été remis à l'éditeur ces jours-ci.
Je tiens également à vous dire, Monsieur le Président du Panathlon Club de Bâle, le plaisir que nous avons tous à être accueillis dans cette ville, qui a su conserver de précieux témoignages de sa vie passée (comme ses trois portes, de Saint Alban, Saint Jean et Saint Paul), qui a détruit ses fresques dans la fureur de la Réforme, mais qui a aussi eu de très grands maîtres dans ses lieux de culture. Je n'en citerai qu'un, Nietzsche, père de la culture de la Renaissance. Bâle est aussi une ville dans laquelle ont été signés des traités concernant la Prusse, l'Espagne et la France.
Je souhaite également rendre hommage à cette Suisse qui, en 1981, à Lausanne, a accueilli le premier Congrès international du Panathlon organisé hors du territoire italien. Il est touchant de relire les pages de notre Revue concernant la présence des Panathloniens, environ 500! À l'époque, l'Amérique Latine ne connaissait pas la crise économique qu'elle traverse actuellement, qui pèse très lourdement sur notre possibilité de dialogue, de rencontre et de confrontation.
Il y avait alors des hommes comme Presset, auquel je tiens à rendre hommage officiellement, car lui et Nicolini ont été mes deux collaborateurs les plus proches. Ils m'ont aidé à modifier la conception du Panathlon afin de le ramener aux actions, aux valeurs. Parmi les présents, il y avait également Siegenthaler, qui a été un grand défenseur de l'unité du Mouvement athlétique, comme Demetrio Balestra, premier Président non italien, suisse lui aussi. Il y avait en outre Mairano, à mon sens le plus grand Président que le Panathlon ait jamais eu, l'alors Président Cappabianca, et Nicolini. Il y avait surtout le Président de la Confédération Helvétique, Kurt Furgler, un homme fort, en des années très difficiles, où

la Suisse bloquait l'affluence de main-d'œuvre étrangère et était traversée par des vagues de xénophobie. La communication faite à l'époque par Kurt Furgler présente de nombreux traits d'union et de continuité avec les thèmes auxquels nous nous intéressons aujourd'hui. Le thème qu'il traitait était "Famille et sport", et la famille entre de droit dans l'éducation, ou tout au moins elle y entrait à l'époque, car la télévision s'est ensuite substituée en grande partie à la famille traditionnelle.

***

Pour en revenir à notre thème, Bâle est la ville dans laquelle le Congrès International de l'éducation sportive a approuvé en 1997 le document sur : "Mouvement et sport dans l'enseignement scolaire", thème étroitement lié au nôtre. Ce document était porteur de nombreux espoirs, mais un an plus tard, à Neuchâtel, l'Association européenne des enseignants d'éducation physique, par la bouche du Président Fischer, a brossé un tableau beaucoup moins optimiste, précisément en raison de l'extrême difficulté d'introduire l'enseignement de l'éducation sportive dans le monde de l'école.

Tout cela bien qu'au moins quatre documents de ministres européens du sport aient signalé le danger de la sédentarité et de la réduction progressive, dans les écoles, du nombre d'heures consacrées à l'éducation physique. Le processus négatif se poursuit : la Hongrie, une des nations qui avaient jusqu'alors protégé ce potentiel, envisage elle aussi d'effectuer d'autres "coupures".

Je vous annonce d'emblée que mon exposé sera beaucoup moins optimiste que ceux qui ont été présentés jusqu'à présent. S'il l'est, c'est par nécessité, car nous sortons d'une recherche qui a duré plusieurs années, pour laquelle nous avons demandé à 67 titulaires de chaire, présidents de fédérations internationales ou experts de nous donner leur avis sur ce qui s'est passé dans le monde du sport pendant la deuxième moitié du XXe siècle.

Voyons quels sont, à l'heure actuelle, les points forts et les points faibles. Nous sommes extrêmement préoccupés par les pressions économiques exercées actuellement dans le monde du sport, tout comme nous sommes extrêmement préoccupés par la manipulation des enfants et du sport, des situations qui n'ont fait qu'empirer au fil du temps, tant il est vrai

que le Président Adorni a rappelé les Congrès Internationaux du Panathlon, les différents Congrès de District, les tables rondes de nos Clubs. Nous verrons tout cela dans l'appendice des quatre volumes. Comme je vous l'ai dit, les Déclarations faites dans le passé, comme la "Déclaration de Bâle", étaient optimistes. Aujourd'hui, par exemple, plusieurs actes de la recherche réalisée récemment, comme l'indique le rapport/message de Decker, Luxembourgeois, font état du fait qu'en France, environ 80% des enseignants d'éducation physique n'ont pas les diplômes nécessaires.

Le rapport du groupe de travail guidé par le Pr. Vanden Auweele nous apprend que "le problème de l'identification de leaders qualifiés dans le secteur du sport juvénile se pose dans le monde entier, et le travail accompli par des bénévoles ne possédant pas la qualification nécessaire pose des problèmes, car non seulement ils ne possèdent pas les connaissances techniques de base, mais ils n'ont pas non plus les connaissances psychopédagogiques nécessaires". Les phénomènes comme le bouleversement des rapports entre joueurs des championnats juvéniles, parents et entraîneurs n'ont donc rien de surprenant. Au terme de six années de travail réalisé auprès des enseignants des établissements scolaires locaux, visant à la diffusion d'une culture du fair play, un club d'une ville italienne a organisé un championnat destiné aux élèves des classes du Cours Moyen 2e année, dont le règlement prévoyait deux types de classement : le classement fédéral, traditionnel, et un classement effectué sur la base des actes de fair play. Ce championnat s'est terminé il y a quelques semaines. Par contre, il y a deux mois environ, dans une petite ville de la même Province - où la Fédération Italienne de Football est sur le point d'abolir les compétitions entre les très jeunes, comme l'a fait la France - lors d'une rencontre entre deux équipes de jeunes, tout s'est très bien passé sur le terrain, mais les parents des joueurs et leurs deux entraîneurs se sont livrés à de véritables agressions!

Comme l'a déjà souligné le Président, le thème de ce Congrès reprend le titre que l'Union Européenne a voulu donner à l'année 2004, "L'éducation par le sport", titre auquel nous avons fait une adjonction, car notre Congrès a pour thème: "L'éducation au

travers du sport et dans le sport". Nous ne sommes pas les seuls à vouloir cela, car au Congrès de Wiesbaden, l'an dernier, le Président de la Commission Culturelle du CIO, Zenhliang He, a souligné que l'éducation doit également entrer dans le sport. Il y a un besoin énorme d'éducation. Dans les actes de notre recherche, vous lirez le rapport du Pr. Collomb, de l'Université de Nice, qui fait l'inventaire des violations, faites quotidiennement dans le monde du sport, des droits mentionnés dans la déclaration universelle des droits de l'homme. Maintenant seulement, avec un retard de plusieurs décennies, le monde du sport est appelé à compter avec les droits nationaux pour régler ses problèmes, à commencer par le dopage. Rogge, Président du C.I.O., a affirmé catégoriquement que les limites des compétences des organismes sportifs devaient être fixées par les institutions publiques, chose que tous refusaient jusqu'à hier, car l'autonomie du sport était considérée comme un tabou intouchable.

* * *

Le programme du Congrès propose une nouveauté: un nouveau prix, et une demi-nouveauté (j'espère que Nicolini ne m'en voudra pas): concernant le Prix Image et Communication. À côté de la récompense traditionnelle aux Clubs qui ont fait l'objet du plus d'attention de la part des médias, nous avons décidé de récompenser également les Clubs qui ont réalisé des services rares et essentiels, et de leur décerner un prix motivé par l'efficacité du service. Cette ligne a été consacrée lors de l'Assemblée de l'an passé.

La nouveauté, et il s'agit d'une vraie nouveauté, est l'intervention de la "Fondation culturelle -Panathlon International - Domenico Chiesa" pour la création d'un concours graphique destiné aux élèves des Lycées Artistiques et des Écoles d'Art, ayant pour objet la réalisation d'un poster transmettant visuellement les valeurs en lesquelles nous croyons, et les contre-valeurs que nous combattons.

* * *

Ce XVe Congrès du P.I. est en partie le fruit de la recherche que nous avons effectuée, et il se propose d'en souligner quelques segments, dans le but de valoriser entre autres la contribution d'experts ayant collaboré à la recherche, comme par exemple A. Aledda, ou encore le Pr. Pfister, enseignante à l'U-

niversité de Copenhague, Présidente de l'un des plus importants Instituts d'histoire de l'éducation physique au monde, qui, dans son essai sur la condition féminine, a signalé que de nombreuses barrières se sont opposées et s'opposent aujourd'hui encore à l'accès des femmes au monde du sport, et plus encore à leur accès aux organisations sportives. Les pourcentages de femmes dirigeantes dans le monde du sport sont extrêmement faibles; je crois me rappeler que dans certaines universités, la présence des étudiantes est de plus de 40%, mais qu'au sein du collège de direction de l'Université, sur 22 membres, 2 seulement sont des femmes.

Vous avez sans doute remarqué qu'il y a plus d'inscrites, de femmes, présentes. À vrai dire, il en manque une : Maître Federica Pantaloni, avocate, qui aurait dû représenter la Fondation Chiesa, mais qui, malheureusement, n'a pas pu intervenir.

Curieusement, et contrairement aux prévisions des sociologues qui affirmaient qu'au fur et à mesure de son entrée progressive dans le monde du travail, et de sa sortie partielle de la maison, la femme aurait perdu l'"esprit du don" qui la caractérise, la femme a su conserver, dans nos Clubs également, ses capacités d'altruisme et d'organisation. Plusieurs de nos Clubs ont des femmes Présidentes, des femmes Secrétaires, qui comptent parmi les plus efficaces. Il est réconfortant de savoir que le pourcentage de la présence féminine au Panathlon (qui n'avait aucune femme Présidente en 1976) augmente. Aujourd'hui, 11% sont Secrétaires, plus de 8% Conseillères, 6% Présidentes, et les chiffres relatifs au premier semestre nous donnent des indications encore plus réconfortantes.

C'est un détail qu'il faudrait lire dans le contexte de la crise de l'associationnisme. Vous savez tous, je pense, que Rotary, Lions, Kiwanis et Soroptimist perdent des inscrits. Comment se fait-il alors qu'au Panathlon, ce phénomène ne se produise pas, et que nous enregistrions même une augmentation de la composante féminine? Il s'agit certes d'un phénomène physiologique. On entend souvent dire que le Panathlon n'intéresse pas les jeunes. Ce fait est extrêmement important, à tel point que l'un des plus grands politologues, Robert Putman, a réalisé une analyse dans le but de comprendre pourquoi les jeunes se désintéressent de la vie sociale et politique.

L'analyse de très nombreux facteurs permet d'enregistrer un "aplatissement" sur le présent, et de souligner entre autres un fait pour le moins intéressant: en Amérique, la lecture des journaux a baissé de 50%.

Qui n'a pas de passé ne projette pas le futur, s'aplatit. Cet élément fondamental, selon Putman, est à la base de l'abandon de l'associationnisme, et par conséquent de la participation à la vie de la société.

S'il en est ainsi, nous devons dire qu'au moins sous cet aspect, le Panathlon a respecté le rôle qu'il s'était donné dès le début.

* * *

Malgré la perplexité de certains sur l'opportunité d'associer à la recherche historiographique une recherche sur les actions des Clubs, une analyse de la Revue - et non pas des archives des Clubs, qui dans de nombreux cas, n'en possèdent pas - a fait ressortir un microcosme d'activités pour le moins réconfortant. De nombreux Membres ne se sont pas limités à faire acte de présence aux réunions conviviales : ils ont essayé d'agir. Sentant que le fleuve de la vie coulait à côté d'eux, ils ne se sont pas contentés de rester sur la rive, à attendre que le temps passe, bercés par l'illusion que rien n'aurait changé, que tout serait resté comme avant.

* * *

Le choix des orateurs du Congrès a lui aussi été innovateur par rapport au passé, ce qui prouve la potentialité culturelle de notre Association.

Vous entendrez plusieurs orateurs, et vous devrez renoncer à un exposé de Bizzini, appelé à remplacer le Président du Club de Genève. En 1996, ce Club a constitué une Fondation, dans deux buts précis. Le Club de Genève s'était au départ quelque peu disputé avec le Conseil Central, car il souhaitait sa contribution financière. Le capital dont la Fondation dispose aujourd'hui prouve la potentialité culturelle de notre Association. Cet argent lui sert d'une part à aider les anciens sportifs qui souhaitent transmettre leur expérience, et d'autre part à aider les jeunes qui n'ont pas les moyens de payer des cotisations d'affiliation aux sociétés sportives.

Je regrette que le Gouverneur du Xe District, ayant proposé à ses Clubs de constituer un fonds de solidarité pour intervenir dans le secteur du handicap du sport, ait essuyé un refus. Il a toute notre solidarité.

Une deuxième Fondation est venue se joindre à Genève, qui possède aujourd'hui une solide expérience: la Fondation Panathlon International - Domenico Chiesa, née il y a quelques années seulement, mais qui a déjà fait du bon travail. Une troisième Fondation s'est maintenant ajoutée aux deux premières, la toute nouvelle Fondation du Ve District. Le modèle existe, il commence à donner des fruits.

Ce domaine est nouveau pour nous, mais c'est sur les services rares que nous devons intervenir, car nous devons prouver qu'il est possible de réaliser des actions. Chacun doit voir quels sont les besoins de son territoire puis intervenir, selon ses possibilités, car s'il n'en était pas ainsi nous ne serions pas le Panathlon. Lorsque j'ai fait allusion à l'état de l'associationnisme, je ne pouvais pas oublier que Thierry Terret, un des grands sociologues français, nous a fourni une analyse sur une situation qu'il appelle la "déterritorialisation", c'est-à-dire l'abandon de l'attachement au territoire dans l'associationnisme sportif. On entre aujourd'hui dans une société non pas pour en être membre mais simplement pour être licencié, dans l'espoir de devenir un athlète de premier choix qui sera ensuite "racheté" par d'autres sociétés. Cela brise les rapports avec le territoire, un thème que traitera Rezgui, celui des flux migratoires en cours dans le monde, comme dans le cas des footballeurs, des joueurs de tennis, l'effet étant une perte d'identité. Pourquoi insistons-nous sur ces thèmes? Parce que le Pr. Pfister souligne lui aussi que l'abandon du rapport avec la société locale est une autre des difficultés que rencontre la femme, qui a toujours été la gardienne de la société locale, de la maison. Les déplacements de ce que l'on désigne sous le terme de "globalisation" sont des déplacements qui coupent les racines, surtout en présence d'une "industrie" olympique.

L'essai de Grey nous apporte quelques données à ce sujet : le CIO, par exemple, a signé un contrat de 2,3 milliards de dollars USA pour les droits de télé des Jeux Olympiques d'été 2004 et 2008 et pour les Jeux Olympiques d'hiver 2006. Chaque sponsor des Jeux d'été d'Atlanta a déboursé '40 millions de dollars. Pour l'édition d'Atlanta, les coûts d'attribution des Jeux se sont élevés à 5,6 milliards de dollars USA. Pour les Jeux de l'an 2000, les télévisions

ont versé 3 milliards de dollars USA. Je reviendrai sur ce point qui, en soi, n'est pas préoccupant, mais qui le devient au vu des conclusions que certains en tirent. En 2000, l'Italie a vu un investissement des sponsors sportifs de 3500 milliards dont 2500 en publicité. Sur 100 lires, 70 étaient investies pour le sport, 7,58 pour la culture. S'il en est ainsi, il faut que nous comptions avec le marché. Telle est la conclusion du Cabinet de recherches Hasser, auquel la Communauté Européenne a confié la mission d'étudier comment affronter le thème du dopage en-dehors de la pharmacologie.

Avant d'aborder ce thème, je dois également affirmer que s'il y a des ombres, il y a aussi des lumières. En 1939, la Chancellerie du Führer met au point un plan d'extermination des handicapés, jugés "non dignes de vivre". Au terme d'une insurrection interne, ce plan est appliqué aux Juifs. Par contre, en 1940, Sir Gutmen vient en aide avec la pratique sportive aux soldats blessés en guerre. En 1965, les Jeux sont organisés à Stockholm, et un projet de Jeux Paralympiques voit le jour. Récemment, j'ai assisté sur ce thème à un très beau colloque à Vicence, et à un symposium encore plus important au Brésil.

Nous avons fait allusion au thème des handicapés, physiques et mentaux, nous ne devons pas non plus oublier l'apparition d'un continent inconnu jusqu'à hier, celui des enfants qui naissent avec le SIDA, des jeunes qui sont victimes d'accidents de la route nocturnes, des personnes âgées auxquelles la médecine permet de vivre plus longtemps mais sans améliorer leur état de santé. Cette révolution pose à la société des problèmes totalement nouveaux. Il y a aussi, parallèlement, le phénomène de la révolution dite globaliste, qui enregistre en Amérique Latine des pourcentages de misère et de pauvreté qu'aucun pays d'Europe ne connaît. Une marginalisation progressive est en cours et ce n'est pas par hasard que le Pape a affirmé : "globalisez la solidarité! La globalisation de la solidarité, pas du marché!" Tels sont, à mon avis, les différents points du travail qui nous attend.

Je tiens à ajouter que dans le rapport Siekman, du Cabinet de recherches Hasser, les recommandations adressées à la Communauté Européenne, qui avait commissionné cette recherche, sont substantielle-

ment les suivantes : la lutte contre le dopage requiert une connaissance profonde de l'économie; il faut savoir gérer la pression économique en limitant les inégalités; déterminer la vulnérabilité économique du sport pour comprendre dans quelle mesure chaque sport peut être menacé par l'entrée excessive de l'argent et par la demande d'espaces de plus en plus importants pour les sponsors. Selon les auteurs, la lutte pharmaceutique, à elle seule, est insuffisante pour la prévention du dopage, et la commercialisation croissante constitue une grave menace. L'exemple nous est également fourni par les Fédérations sportives qui n'ont pas hésité à menacer le C.I.O. d'organiser leurs propres Jeux Olympiques et de n'amener aux Jeux Olympiques du C.I.O. que les jeunes de 18 ans, de façon à faire perdre tout intérêt à cet événement sportif. Si le sport devient un business, des sanctions légales et économiques sont nécessaires, la suspension de tel ou tel autre athlète ayant été contrôlé "positif" ne suffisant pas. Ce dernier rapport, à mon sens, trace les contours d'un changement radical des critères d'observation des problèmes qui menacent le sport. Il nous impose de réfléchir et d'accorder une attention quotidienne aux phénomènes que nous examinons depuis des années. Je n'oublie pas non plus de signaler la sortie avant-hier, en Italie, de la traduction du dernier volume de Redeker, un philosophe français d'une autorité certaine, qui soutient des thèses en opposition aux nôtres et prédit la mort du sport. Le titre de cet ouvrage est "Le sport contre l'homme". Je reste convaincu que notre devoir de Panathloniens est de semer à la fois culture et sensibilité, pour faire en sorte que ces anticorps se forment également dans les consciences des jeunes et puissent être la nouvelle barrière contre la dénaturation du sport. Au moins tel que le conçoit le Panathlon.

* *Past-president International*
Président de la Commission Culturelle

3 Juillet 2003

La valeur du sport au service du développement et de la paix

*par Adolf Ogi**

C'est un honneur pour moi d'accepter l'invitation du Président du Panathlon International, Vittorio Adorni, à tenir le discours d'ouverture du Panathlon International, ici à Bâle.

Le Panathlon est un mouvement sportif d'une importance mondiale, il réaffirme l'importance des valeurs fondamentales du sport, assure la promotion du fair-play, du comportement éthique dans le monde du sport, ainsi que le bénévolat.

Ces valeurs sont en ligne avec les principes fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies. Pour moi, il s'agit d'un point très important et je souhaite vous informer de mon activité de Conseiller Spécial du Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan, pour le sport au service du développement et de la paix.

En une période si difficile, le Secrétaire Général de l'ONU, dont je vous transmets les salutations, vous demande de nous soutenir et de nous aider à créer un monde meilleur, dans l'intérêt de tous. Un monde où les enfants pourront grandir sans peur et aller à l'école. Un monde où les enfants pourront jouer et s'amuser. Un monde où les enfants recevront les instruments nécessaires afin de devenir ce qu'ils souhaitent devenir.

En 2000, au Sommet du Millénaire qui s'est tenu à New York, les chefs d'État de presque tous les Pays du monde ont approuvé l'engagement à réaliser les "Objectifs de Développement du Millénaire" avant la fin 2015:

- Combattre la pauvreté extrême et la faim
- Garantir l'enseignement primaire à tous
- Assurer l'égalité entre les genres humains
- Réduire la mortalité infantile
- Promouvoir la santé des mères
- Combattre le SIDA, la malaria et autres maladies
- Assurer un environnement soutenable
- Constituer une alliance globale pour promouvoir le développement.

En mars 2003, la Task Force de l'ONU entre les

différentes agences pour le sport au service du développement et de la paix, que j'ai présidée avec le Directeur Exécutif de l'UNICEF, Carol Bellamy, a remis au Secrétaire Général son rapport, qui examine la possibilité, pour les Organisations de l'ONU, de développer des projets liés au sport plus efficaces pour la promotion de la paix et du développement. Un certain nombre d'agences appartenant au système des Nations Unies travaillent déjà avec des athlètes, des organisations et des fédérations sportives, pour promouvoir leurs objectifs de façon constructive, soutenable, dans un intérêt réciproque.

Depuis que j'ai été nommé Conseiller Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, en février 2001, j'ai très souvent été témoin du rôle important que le sport joue en faveur du développement et de la paix dans le monde. Nous avons enregistré plus de 130 projets liés au sport et nous sommes certains qu'il pourrait y en avoir beaucoup d'autres. Nous comptons aussi sur vous pour développer des projets avec les agences des Nations Unies, avec les Gouvernements et les Organisations non gouvernementales, les fédérations sportives et l'industrie des articles sportifs.

Après avoir été convoquée en janvier 2003 à l'UNESCO pour une résolution des Nations Unies en faveur de la reconnaissance de la valeur du sport pour le développement de l'humanité et pour la paix, la Tunisie prépare actuellement une résolution sur l'éducation physique et sportive pour la prochaine session de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Avec le soutien de nombreux autres Pays, cette Nation demandera que le sport joue un rôle plus important dans les programmes et dans les politiques de promotion du développement et de la paix.

Le projet de la résolution souligne l'importance du sport:

- pour le dialogue au niveau international
- pour la construction des nations
- pour la promotion des valeurs et de la santé
- pour l'éducation
- pour le développement de l'enfant.

Cette initiative représente une occasion importante mais aussi une grande responsabilité pour

le sport!
Voici quelques exemples de projets de "développement par le sport" :
En décembre 2002, j'ai visité plusieurs camps de réfugiés organisés par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (ACNUR) en Ouganda. L'ACNUR a compris ce que le sport peut faire pour venir en aide aux réfugiés, dans le cadre du processus de guérison de leurs blessures émotives et de leurs pertes. En Ouganda, le sport permet aux réfugiés provenant de Somalie, du Ruanda, du Soudan et d'autres Pays encore de se divertir ensemble, de jouer et de communiquer, même s'ils ne parlent pas la même langue. Le sport aide les réfugiés, surtout les jeunes qui vivent dans les camps, à préserver leur état de santé en faisant en sorte qu'ils s'occupent et en permettant entre-temps aux adultes d'acquérir les compétences nécessaires afin de devenir des entraîneurs et de retrouver l'estime de soi.
Après l'Ouganda, je suis allé au Mozambique, un des pays les plus pauvres du monde. Rares sont les personnes qui peuvent se permettre d'acheter des équipements ou des articles sportifs. Cela n'empêche : des athlètes comme le footballeur international Eusebio ou le recordman du 800 m Lurdes Mutola viennent du Mozambique. Bien que les Mozambicains soient de grands passionnés de sport, le Ministre des sports et de la jeunesse a beaucoup de mal à mettre le sport à la portée de son peuple. Avec l'ILO (International Labour Organisation - Organisation Internationale du Travail), nous avons rencontré le ministre du Travail, les chefs d'entreprise et les syndicats pour voir s'il était possible de créer de nouveaux postes de travail, des centres de formation et de petites entreprises, afin d'encourager la création d'une industrie locale d'articles sportifs. Ces articles, produits localement, pourront être achetés par les athlètes mozambicains et s'insérer dans le cadre d'un plan de développement national.
En Ouganda comme au Mozambique, j'ai pu observer le travail réalisé par une ONG qui a basé son activité sur le développement par le sport: "Right to Play". Cette ONG collabore avec les agences spécialisées de l'ONU dans ce

domaine, elle est le partenaire qui réalise les programmes de l'ACNUR dans les camps de réfugiés, elle collabore en outre avec l'ILO, l'UNICEF et plusieurs autres organisations, elle fournit le personnel et le matériel nécessaires au développement d'activités liées au sport dans le cadre de collaborations avec les agences des Nations Unies.

Une ONG comme "Right to Play" est fondamentale pour promouvoir le sport au sein des Nations Unies. Les entraîneurs confirment chaque jour la valeur du sport pour le développement et nous montrent que le sport rapproche les personnes et permet de mieux comprendre quelles sont leurs exigences et leurs aspirations.

Après un premier camp organisé en Italie en 2001 pour des jeunes provenant essentiellement de l'ancienne Yougoslavie, un deuxième camp, "Basketball without Borders", a été organisé en 2002 à Istanbul. Ces camps sont organisés par le Bureau ONU contre la drogue et le crime (UNODC), avec l'US National Basketball Association (NBA), dans le but de faire rencontrer les jeunes des régions dans lesquelles la violence, la guerre et les conflits ont miné les liens d'amitié, et d'affronter les problèmes découlant de la pression entre pairs ("peer pressure"), comme la drogue.

En juin 2002, la FIFA a donné son soutien à un projet qui a permis aux Afghans résidant à Kabul de regarder les matchs de football de la Coupe du Monde sur un écran géant installé dans le stade principal. Aujourd'hui, les Afghans souhaitent avoir à nouveau leur propre championnat de football. En jouant régulièrement ensemble à un jeu qui leur plaît, les Afghans provenant des différentes régions du pays pourraient renouer le dialogue et peut-être même redevenir amis. En Afghanistan, le football peut créer les conditions nécessaires au rétablissement d'une paix durable. J'ai fait cette proposition au Premier Ministre lors d'un récent voyage qu'il a fait en Thaïlande, et il a accepté de soutenir les efforts de l'ONU en vue du rétablissement des championnats de sport en Afghanistan.

Avec Kofi Annan, nous avons organisé un match de football cet été, à New York, ville qui ne fait

pas preuve d'un grand intérêt pour ce sport, mais où 70.000 personnes sont venues voir les plus grands footballeurs du monde, qui jouent au Real Madrid FC et à l'AS Roma, qui ont lancé un message en faveur de la prévention contre le SIDA.

En Suisse, le Bureau Fédéral du Sport a développé un projet en Côte d'Ivoire, avec le soutien de l'Agence Suisse pour le Développement et la Coopération. Avec les étudiants de l'Institut National Ivoirien pour le Sport et la Jeunesse, l'éducation est apportée aux enfants de la rue par le biais du sport, un accès régulier aux activités sportives est offert aux filles et un curriculum sera mis au point dans le but d'intéresser davantage les étudiants à la valeur sociale du sport. La réalisation de ce programme se poursuit malgré le conflit qui sévit actuellement en Côte d'Ivoire.

Pour pouvoir offrir un développement approprié à travers le sport, nous devons avant tout comprendre les exigences du peuple auquel nous avons l'intention d'apporter notre aide, et pour pouvoir faciliter un rapprochement entre l'ONU et la société civile, nous devons savoir comment fonctionne la société actuelle et quelles sont ses exigences.

La société actuelle exerce une forte pression sur les personnes qui ont besoin d'évoluer en son sein. Le monde semble devenu plus petit et tourner de plus en plus vite. La vie de tous les jours est influencée par des développements importants, qui ont lieu à un rythme croissant. L'homme doit constamment s'adapter à l'évolution de ce courant, mais la vitesse de développement n'est pas la même pour la Terre entière et les inégalités, les injustices, créent de fortes tensions sociales et des migrations économiques. Les demandes que cette société fait aux hommes et aux femmes sont de plus en plus difficiles à satisfaire. Pour avoir du succès, il faut avoir une bonne compréhension des situations et se mettre à jour continuellement. Cela signifie un haut niveau de flexibilité et de disponibilité.

Il est vrai cependant que la société actuelle se base sur des valeurs comme le succès rapide et non plus sur la performance. C'est la raison pour

laquelle le plus grand prestige n'est pas attribué aux personnes qui offrent une performance supérieure, mais à celles qui se permettent de vivre dans le plus grand luxe possible, en faisant le moins d'efforts. Le processus éducatif doit par conséquent suivre une situation qui évolue rapidement, contrecarrer certaines tendances et préserver l'intérêt pour la performance.

Aujourd'hui, on demande d'être compétent dans une vaste gamme de domaines et de posséder des capacités de management. Une personne peut y parvenir si elle possède les capacités d'adaptation et de performance nécessaires. La connaissance s'acquiert à travers les moyens d'éducation traditionnels et les parents. Le comportement est influencé par famille, religion et culture. Mais quelles sont les personnes, ou les choses, qui peuvent motiver quelqu'un à améliorer sa performance? Le sport joue ce rôle! La pratique continue d'un sport sensible et adaptable fournit aux jeunes l'intérêt pour la performance et peut avoir une influence positive sur leur comportement.

Le sport enseigne les compétences nécessaires pour affronter la vie et reste la meilleure école de vie. Par le biais du sport, les jeunes apprennent :

- à gérer la victoire
- à surmonter la défaite
- à faire confiance aux membres de leur équipe
- à respecter les adversaires et les règles
- à reconnaître que pour obtenir de bons résultats, il faut s'entraîner régulièrement
- à reconnaître ses limites et à s'améliorer.

Les leçons positives et les valeurs du sport sont essentielles pour la vie. Nous devons faire en sorte que ces valeurs soient défendues et que les athlètes continuent à servir d'exemple pour les générations futures.

Comme vous le savez, les valeurs fondamentales du sport sont très semblables à celles de l'ONU. Comme l'ONU, le monde du sport est lui aussi bien loin d'être parfait, mais vise cependant à développer la notion de communauté et d'objectifs communs. Avec le sport, nous pouvons créer un monde meilleur. Nous, Nations Unies, avec tous les interlocuteurs sportifs, pouvons constituer une équipe gagnante et faire en sorte que les

leçons positives du sport soient enseignées et apprises.

Il existe d'innombrables possibilités de développement sur un terrain commun. Je suggère de travailler tous ensemble, main dans la main : l'ONU et tous les États membres, les fédérations sportives, les athlètes et l'industrie du sport. Ensemble, nous pouvons assumer une responsabilité commune et partager l'intérêt à combattre les menaces au développement de l'homme provenant de la globalisation.

Les activités sportives sensibles constituent une base d'entraînement idéale pour promouvoir et développer sans pressions, de façon ludique et amusante, des compétences et des motivations en faveur de la performance. Parmi les activités réalisées à l'école et occasionnellement, jusqu'aux activités pratiquées aux plus hauts niveaux d'élite, le sport constitue un instrument important pour les jeunes et pour la formation des adultes, qui nous permettra de modeler notre futur ensemble et de façon significative.

En une période où des mots comme "globalisation" et "bénéfices" offusquent la vie de nombreuses composantes de la société civile, le sport doit être considéré par tous comme un moyen d'approcher ceux qui ont le plus besoin de développement, et d'intégrer ceux qui, autrement, seraient exclus.

Je suis certain que si la valeur de la promotion de la paix et du développement à travers le sport était reconnue davantage dans le monde, nous pourrions créer un monde plus juste et moins violent.

* *Panathlon Club de Berne (Xe District, Suisse)*
Conseiller spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour le Sport au service du Développement et de la Paix
Sous-secrétaire Général
Ancien Président de la Suisse

Éducation et sport

*par Aldo Aledda**

Je vous remercie de m'avoir confié cette tâche, mais j'avoue que n'étant ni pédagogue ni moins encore philosophe de la science, je me sens totalement inadéquat. Par conséquent, je m'excuse dès à présent de l'affronter en dilettante et avec les catégories un peu trop pragmatiques de toute personne s'occupant essentiellement d'histoire.

1. Affronter une assemblée de sportifs, de chercheurs et d'experts de sport sans citer les uns après les autres tous les plus grands lieux communs de la matière est pratiquement impossible. Ainsi, je commencerai à vous en administrer une première dose qui m'est nécessaire au raisonnement que j'entends vous proposer et aux données d'une étude que j'ai conduite récemment.

La grande affirmation - appelons-la comme cela - est le fait évident que le sport est un phénomène complexe, dans lequel tout peut arriver, mais aussi son contraire, et qui se prête aux interprétations et aux entendements les plus opposés. À l'aspect de l'éducation, qui fait l'objet de cette communication, et dont personne ne doute qu'il s'agit d'une composante importante de l'activité physique et sportive, s'opposent par exemple les aspects de la commercialisation et du spectacle qui, il est douloureux de l'admettre, prévalent aujourd'hui. D'autres moins visibles peuvent aussi être cités, comme la donnée politique qui a accompagné l'histoire du sport dans son évolution - ou si vous le préférez - dans son involution historique.

Pourquoi nous attarder sur l'aspect éducatif? Parce qu'aujourd'hui, c'est celui qui a le plus besoin de notre attention, car paradoxalement, malgré le triomphe du sport et l'affirmation du corps, il court pratiquement le risque de disparaître (comme le savent par exemple les personnes qui enseignent l'éducation physique dans les écoles italiennes).

2. À ce point, non seulement pour adopter une conduite scientifique méthodologiquement correcte mais aussi pour raisonner sur quelque chose

de concret, il ne me reste plus qu'à vous exposer rapidement les données de la recherche que je vous ai annoncée et que je présente ici en avant-première. J'ai réalisé cette étude avec un groupe de diplômés en sciences motrices de l'Université de Tor Vergata de Rome, environ soixante-dix pour la précision. J'ai entrepris un parcours de recherche visant à analyser la vision de l'activité physique et sportive qu'ont des jeunes de 11/19 ans, qui, dans notre cas, fréquentent le premier et le deuxième cycle de l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire. Cette enquête avait pour intention de s'intéresser aux jeunes qui pratiquaient une activité sportive, et à ceux qui n'en pratiquaient aucune.

La zone choisie est celle de la Province de Cagliari, car elle se prête à une comparaison valable pour toute l'Italie, du fait que cette Province, à la lumière du classement réalisé tous les ans par le journal Il Sole 24 ore, se trouvait en 2003 en position centrale parmi toutes les Provinces italiennes, du point de vue des indicateurs ayant trait aux loisirs, et légèrement au-dessus de la moyenne en ce qui concerne les indicateurs relatifs au sport. La recherche prévoit une deuxième phase d'extension à d'autres zones du territoire national (une partie de cette recherche a déjà été réalisée à Naples, et a substantiellement confirmé les conclusions tirées en Sardaigne). En tout cas, ses résultats sont directement ou indirectement confirmés par une série de correspondances avec des enquêtes nationales et internationales effectuées sur des thèmes analogues.

L'échantillon était de 7350 jeunes, équivalant à presque 10% de la population juvénile de la Province, choisis en essayant de respecter les proportions existantes entre les deux sexes. Nous avons tenu compte également des réalités socioéconomiques et des différences existantes au niveau socioculturel, raison pour laquelle nous avons pris en considération aussi bien des établissements scolaires de niveau social élevé que des établissements fréquentés par des jeunes d'un statut inférieur (toutefois, une confrontation avec les données générales n'a pas mis en évidence de différences macroscopiques entre les uns et les autres). Enfin, dans le but de tenir compte de tou-

tes les réalités possibles, nous avons également testé un échantillon de jeunes handicapés physiques et mentaux, ainsi que d'autres, soumis à des dispositions pénales de restriction de liberté. Pour finir, nous avons soumis le questionnaire à un échantillon d'adultes afin de vérifier les différences générationnelles.

3. Que voulions-nous comprendre? Tout d'abord non seulement pourquoi la génération actuelle s'approche de l'activité physique et sportive, mais surtout comment elle la voit et ce qu'elle en pense. Par conséquent, le questionnaire, après les questions pour ainsi dire inévitables et traditionnelles sur les modalités d'approche de la pratique sportive, posait trois questions principales. A) Choisir parmi une série de raisons celle pour laquelle les personnes pratiquent une activité physique. B) Indiquer à quoi sert le sport. C) Choisir parmi toute une série de choses importantes en sport (gagner, être en bonne santé et se sentir bien), laquelle compte le plus. En synthèse, les questions mises sur le tapis tournaient autour de trois dimensions fondamentales d'approche du sport : socialisation, santé et compétition. Le premier élément est celui que toutes les enquêtes sur l'univers des jeunes, en Italie et dans d'autres pays, indiquent comme étant le plus marqué chez les personnes qui entendent s'approcher du sport. Le deuxième est celui qui est le plus souvent indiqué comme intérêt de la société à ce que la population pratique une activité physique et sportive. La compétition, le troisième, est l'élément qui depuis toujours s'impose comme donnée constitutive du sport mais qui semble aujourd'hui passer au second plan par rapport aux deux premiers. Voyons, donc, la logique des questions. Avec la première, "choisis la raison principale pour laquelle, à ton avis, les personnes pratiquent une activité physique", on demandait au jeune une observation, que l'on espérait détachée du phénomène. En cohérence avec les conclusions globales des enquêtes en la matière, 62% voyaient dans la socialisation la raison première de leur approche du sport, 30% la santé et 8% seulement (11 pour les garçons), la compétition. Avec la deuxième question, "à quoi penses-tu surtout que servent le sport et l'activité physique", en repropo-

sant les trois questions, on leur demandait en substance une opinion. Par conséquent, en se mettant cette fois sur un plan, disons rationnel, les jeunes ont indiqué dans la mesure de 69% la santé, 28% la socialisation et 3% seulement la compétition. Avec la troisième question, "parmi toutes ces choses importantes en sport, choisis celle qui compte le plus pour toi", surprise, la compétition reprenait de l'importance et passait à 29%, contre les 52% de la socialisation et les 19% de la santé. Comment expliquer ces contradictions? À mon avis, nous sommes en présence de contrastes qui ne sont qu'apparents. En effet, l'aspect de la socialisation touche l'aire de l'intérêt et de la motivation au sport, à savoir la raison qui pousse les jeunes à s'approcher de la pratique sportive abstraction faite de son contenu et cela commence à constituer la première donnée importante pour le discours que nous tenons sur l'éducation sportive, dans la mesure où elle vise à former l'individu en fonction de son insertion sociale. L'idée de la santé est en revanche celle qui prévaut dans le bagage rationnel du jeune lorsqu'il tente de se représenter l'utilité de la pratique sportive. Le troisième élément, la compétition, devient celui de la 'praxis' - à savoir le contenu spécifique et inévitable de l'activité sportive -, ce qui équivaut à dire qu'après avoir socialisé et nous être convaincus que l'activité sportive fait du bien, lorsque nous l'abordons, nous découvrons qu'à la fin, elle est faite de compétition.

Cette réalité nous a été substantiellement confirmée par les questions de contrôle. Avec une première question, "choisis une chose que tu estimes plus importante dans le jeu d'équipe" (faire bel effet, gagner, faveur des spectateurs, notion de fête), nous avons pour intention de reproposer l'aspect de la participation sportive dans les moments qui ont les caractères de socialisation les plus marqués, à savoir le jeu d'équipe. Les résultats voient nettement en tête l'aspect de la compétition, 56% (plus chez les garçons que chez les filles, dans les données désagrégées), contre 33% de la socialisation (le reste : Autre). Vice versa, avec la question suivante, "comment considères-tu l'adversaire en sport?", ils avaient pris en considération l'aspect subjectif du rapport socia-

lisation-compétition, à savoir la façon de se placer concrètement face à l'être humain. Il est ressorti dans la mesure de 78% une conception impressionnante de l'adversaire comme 'autre' (ennemi, rival, indifférent), tandis que le pourcentage restant le voyait comme un 'ami', tant chez les garçons que chez les filles, avec une légère prévalence chez les premiers. L'aspect compétitif s'est avéré légèrement plus accentué dans les grandes classes que dans les petites, avec une moyenne respectivement de 79 et de 82%. Un comportement analogue a été constaté dans l'échantillon d'adultes qui ont affiché une agressivité non inférieure par rapport aux jeunes, car à la première question, celle sur le jeu d'équipe, le résultat était de 50% et de 79% pour la seconde, relative à la perception de l'adversaire.

Tout bien considéré, la contradiction du phénomène mise en lumière par les questions de contrôle est plus apparente que réelle, car nous devons considérer l'aspect de la compétition comme simplement instrumental et non pas antithétique par rapport aux objectifs de la socialisation, plus précisément un élément constitutif et non pas disjonctif de ce facteur.

4. Aujourd'hui, nous disent les sociologues, les psychologues sociaux, les anthropologues ..., nous assistons à la redécouverte du corps. J'ai lu à ce propos de nombreuses reconstructions intéressantes de ce processus, de l'hostilité de la culture chrétienne à l'indifférence de la culture marxiste et aux analyses magistrales de Foucault. Je me demande toutefois si cette réévaluation du corps - que plusieurs chercheurs définissent aujourd'hui absent-présent, dans ce sens que d'une part, les commodités et les découvertes technologiques modernes le rendent de moins en moins indispensable, et d'autre part parce qu'il devient une modalité de plus en plus prévalente dans la vie relationnelle - n'est pas par hasard une découverte, typique d'un certain monde de la culture, peut-être une nouvelle mode culturelle. Ou, pour être plus explicite, s'il ne s'agit pas d'une 'découverte' de nombreux hommes de sciences humaines et sociales, habitués à un raisonnement historique à court terme.

Certes, tous ceux qui, comme nous, sportifs, se

sont dédiés au soin du corps en l'utilisant à des fins ludiques et compétitives, ne l'ont jamais perdu de vue, depuis la nuit des temps. Quoi qu'il en soit, que ce processus intéresse un très petit nombre d'hommes de culture habitués pendant des siècles à cultiver l'aversion pour l'utilisation du sport, par d'autres hommes, pour des raisons ludiques et compétitives car 'culture populaire', le monde du sport ne peut que se féliciter de cette reconnaissance tardive qui rend justice, après des siècles d'aversion, à ceux qui ont cultivé ou se sont occupés d'activités physiques et sportives.

En réalité, c'est précisément la façon dont l'accent est mis, dans le monde moderne, sur la découverte du corps qui me laisse perplexe. Je m'explique : d'après ce que j'ai pu lire et comprendre, il me semble voir apparaître une acceptation pour ainsi dire acritique des valeurs que le corps moderne exprime comme culte de la forme physique, etc., pratiquement en raison du seul fait que l'on est en présence d'une 'nouveauté'. Il existe en effet toute une filière de partisans de l'utilisation du corps qui, tout au long de l'histoire de la pensée, a été soigneusement tenue à l'écart, délibérément snobée, récemment comme par le passé. Souvent, même lorsqu'il s'agissait de grands hommes, cet intérêt a été perçu par la haute culture tout au plus comme une originalité. Jacques Ulmann, dans son analyse encore très actuelle, nous en a fourni un inventaire significatif, accompagné de la façon de penser relative. Nous avons donc vu que de Platon à Fichte, les attentions du monde de la culture pour le corps n'ont certes pas fait défaut dans l'histoire de la pensée humaine - mais comment aurait-il pu en être autrement?

Que cette idiosyncrasie de l'intellectuel porte à cacher chez les auteurs qu'il a analysés un certain engouement pour l'activité sportive, je m'en suis rendu compte en lisant l'analyse faite par un illustre chercheur italien sur l'ensemble de l'œuvre du grand sociologue français Pierre Bourdieu, récemment disparu. Dans son œuvre, l'attention du sociologue français vis-à-vis du sport est dépeinte comme casuelle (elle est citée comme une de ses infinies curiosités), quand en réalité Bourdieu non seulement nous a fait don d'analy-

ses et de traités spécifiques très ponctuels et sophistiqués sur le phénomène sportif, comme seul quelqu'un qui le connaît à fond peut le faire, mais la métaphore sportive est souvent présente dans tous ses travaux, même quand il ne s'occupe pas spécifiquement de sport. Il apparaît clairement que le sociologue français, dans sa jeunesse joueur de rugby, a montré une sensibilité spécifique envers ce phénomène.

Il m'a été donné de constater l'approche superficielle et la tendance à minimiser la portée également lors de l'analyse d'une série d'études en référence à la recherche que je viens de présenter, où un certain nombre de sociologues italiens, travaillant à des recherches sur l'univers juvénile, tentent de sous-évaluer l'importance de l'activité sportive, en bâclant et en simplifiant les analyses, et parfois même en polluant, en confondant, en vidant et en altérant des données. Pour certains, pratiquer une activité sportive, dans le cadre des activités organisées, peut constituer un fait important - il ne pourrait en être autrement, car les chiffres sont là pour le prouver - mais la pratique sportive est quoi qu'il en soit placée après de nombreux autres intérêts juvéniles, souvent banals et casuels, voire quasiment physiologiques, comme se retrouver sur une place ou fréquenter des discothèques.

Un chercheur sérieux comme le politologue américain Robert Putnam, dans son célèbre essai sur les Régions italiennes, ne manque pas de constater que l'associationnisme italien est, dans une très large mesure, de nature sportive. La vérité, comme l'affirme le sociologue français Daniel Mothé, est peut-être que de nombreux théoriciens des loisirs, lorsqu'ils indiquent les pratiques courantes, ne mentionnent pas les plus populaires comme le sport, car en réalité, ils espèrent la diffusion d'autres activités - celles qu'eux-mêmes préfèrent. Ce qui repropose le problème, souligné par d'éminents chercheurs, qu'il est pratiquement impossible pour l'observateur de se détacher totalement de l'objet observé, dès lors qu'il tend quasiment inévitablement à en faire partie.

Après avoir souligné que cette limite est valable pour tous et donc aussi pour moi et pour ce que je suis en train de dire, je réaffirme qu'il est diffici-

le de soutenir les thèses qui prétendent redécouvrir le corps, et surtout celles d'entre elles qui semblent attribuer au corps une dimension totalisante par rapport à celle de la personnalité de l'individu. On ne peut pas nier aux éducateurs physiques et sportifs le mérite d'avoir considéré le corps non pas comme un instrument des exigences de l'esprit mais en équilibre par rapport à elles. J'entends par là que ceux qui se sont occupés et s'occupent d'éducation physique n'ont pas pour seul but la construction du corps comme fin en soi ou exclusivement le soin de l'esprit à partir du corps - qui joue dans ce cas, de façon réductive, une fonction instrumentale -, mais se placent face à une personnalité à promouvoir de façon intégrée, de corps et d'esprit, ou d'âme et de psyché, si vous préférez. En effet, l'éducateur physique agit pratiquement toujours dans la conviction que les mécanismes psychiques agissent en tout cas en amont des mécanismes physiques, et qu'intervenir sur le corps finit par avoir une influence également sur les aspects volitifs de la personnalité. Non seulement, mais ceux qui opèrent dans un cadre correct de la pédagogie sportive sont généralement bien conscients de participer au processus de construction de la société, précisément parce que le corps, de par sa nature, a un caractère relationnel.

Il est possible que la dimension narcissique traverse en bonne part l'activité sportive, mais il est vrai également que la nécessité de se mettre en relation avec les autres, de socialiser, en somme, constitue la fonction première de l'utilisation du corps, qui développe, comme on le répète souvent, des caractéristiques spécifiques de langage, que l'on ne définit pas par hasard corporel. Voilà pourquoi quasiment partout les formes de l'associationnisme le plus diffus sont celles au nom du sport, en raison du fait que le sport favorise la socialisation et non pas l'isolement et le repli sur soi. La redécouverte du corps, que de nombreux chercheurs sociaux ont pu faire personnellement, que nous connaissons depuis longtemps et qu'eux ont effectivement mieux décrite, d'un corps dialoguant, d'un corps qui envoie des messages, de beauté chez les femmes, de puissance chez les hommes. D'un corps qui devient une façon d'être

et un point de repère également dans la scansion des engagements sociaux. Le corps doit ainsi être bronzé et en forme pour pouvoir fréquenter les stations balnéaires; il agit donc comme obstacle et comme autorisation par rapport à ce qu'il est permis ou non de montrer. Le corps sert également à donner une connotation à la carrière individuelle. Des études internationales ont prouvé que les plus beaux hommes et les plus belles femmes gagnent davantage et ont plus de succès dans le monde du travail que les personnes qui ne le sont pas, avec des pointes de 15% pour les femmes. D'où la course aux salles de musculation, aux crèmes, à la chirurgie esthétique, qui font aujourd'hui des chiffres d'affaires impressionnants.

5. C'est de ce corps, précisément, que l'on peut partir pour élaborer un projet éducatif, dès lors que, dans une telle conception du rapport corps-âme de l'individu, l'objectif final ne peut être que son éducation. En effet, ne placer au centre que l'exaltation du corps, même au nom d'une réévaluation du corps (c'est le point de désaccord avec les théoriciens de la redécouverte moderne du corps), signifie se ranger du côté de la pure matérialité, fait qui, bien qu'épousant à merveille certaines instances de la modernité, contredit intrinsèquement les attentes d'éducation qui se nourrissent dans l'activité physique et sportive. Les éducateurs physiques modernes n'ont jamais pensé à un corps subordonné, asservi à l'âme, mais ils l'ont généralement conçu comme étant mis sur le même plan, avec les mêmes attentions et les mêmes devoirs. Ils n'ont par conséquent jamais pensé faire le contraire, à savoir subordonner l'âme au corps. Cela peut s'être produit dans une certaine mesure dans les dégénérations de l'activité sportive à toutes les époques, quand la pratique sportive se faisait plus spectaculaire et commerciale ou plus rude et asservie aux intérêts politiques, mais ce n'est arrivé que rarement avec l'accord des éducateurs sportifs qui ont toujours essayé de garder le cap pendant la tempête qui, à certaines périodes, a soufflé autour du sport.

D'autre part, une activité sportive détachée des valeurs de l'esprit et basée uniquement sur celles du corps, là où toutes les ressources intellectuel-

les des athlètes et des dirigeants sont centrées sur l'optimisation de ce dernier et sur la possibilité d'en tirer toutes sortes de bénéfices, ne tient debout que difficilement. Le corps doit être conçu, à mon sens, comme quelque chose de plus que la base matérielle sur laquelle un artiste réalise son œuvre d'art. Quelque chose de plus que la pierre pour le sculpteur, la toile pour le peintre ou l'instrument pour le musicien, mais comme eux, lorsqu'ils deviennent virtuosité à l'état pur et fin en soi, il perd sa capacité à communiquer aux personnes qui écoutent ou voient le message intérieur de l'artiste, et de la même manière un geste athlétique qui ne communique pas aux personnes qui y assistent des valeurs liées au développement de la personne et, disons-le, au meilleur fonctionnement de la société, est comme un piano sur lequel le musicien fait mille acrobaties insensées, n'allant pas au-delà d'un simple technicisme aride.

6. Tel est le risque que nous courons en cette période, où s'affirme de plus en plus la primauté de la 'forme' physique qui semble s'imposer comme étant la seule modalité de l'activité sportive apparaissant comme totalement dépourvue d'éthique, comme le révèlent pratiquement toutes les études réalisées en la matière. C'est à travers cette conception 'forme', dans la mesure où elle devient une condition pour s'affirmer dans le monde du travail et dans la vie de relations - pour gagner davantage et avoir du succès dans le travail - précisément, que le 'corps' risque de se superposer à toutes les activités de l'esprit. Le sport, en soi, en effet, n'est pas une valeur, dans ce sens qu'il peut se prêter à n'importe quelle utilisation en opposition, comme nous l'enseigne l'histoire, mais une attente de valeurs qu'il incombe à l'opérateur-éducateur de remplir des justes contenus.

D'où l'exigence de récupérer pleinement une idée d'éducation à travers les activités sportives, qui constitue de plus en plus le point faible de notre société qui assiste impassible au développement d'un sport dépourvu de dimension éthique. L'enquête que j'ai présentée contenait une question à travers laquelle on demandait au jeune qui l'encourageait au sport et à l'activité physique. 60%

ont déclaré qu'ils faisaient du sport parce qu'ils l'avaient eux-mêmes décidé, tandis que 28%, un pourcentage considérable, ont déclaré y avoir été poussés par leurs parents et leurs amis. 12% seulement ont reconnu un rôle aux agents définis traditionnels, à savoir entraîneurs, médecins, enseignants d'éducation physique, dirigeants et animateurs laïcs et religieux. Si ce résultat, d'une part, est positif, car il indique qu'il y a désormais une tendance généralisée à la pratique de l'activité sportive (grâce également au système médiatique moderne), et l'on constate la présence d'un milieu familial et amical qui lui est favorable et contribue à la générer, d'autre part il ne faut pas se cacher l'inconvénient du sport "bricolage", c'est-à-dire du sport dans lequel les jeunes ne sont pas introduits par des éducateurs dans un créneau précis de valeurs, et qui explique à son tour l'affirmation des conceptions réductives de fitness et de forme qui dominent aujourd'hui, tout comme la recherche obsessionnelle de l'affirmation et du gain, ainsi que la diffusion du cynisme grâce auquel la culture du dopage prospère.

7. Il ne faut donc pas s'étonner si différents secteurs de la société et de la vie scolaire, facilités en cela par des opérateurs de l'éducation physique trop passifs, voient d'un bon œil son exclusion des matières scolaires, dans des pays comme l'Italie, où pour certains il serait plus utile de récupérer le concept d'activité sportive comme matière extrascolaire pour le reproposer aux élèves parmi les activités de formation pour les loisirs. On comprend aisément que cette 'formation' se référerait presque exclusivement au concept de 'forme' physique dont il est question ici et deviendrait le monopole de techniciens intéressés à assurer aux élèves la condition physique ou la capacité à émerger dans les disciplines athlétiques, qui semble aujourd'hui être le souci majeur d'une grande partie du monde du sport, dont on me dit par ailleurs que seraient prêts à provenir la plupart des soi-disant techniciens.

D'autre part, dans ce domaine également, tous ont fait leur part. La science, au départ appelée timidement à supporter les activités sportives, sous prétexte de faire en sorte qu'elles puissent, d'une part, être pratiquées sans nuire à la santé, et

d'autre part contribuer à améliorer les performances techniques, a ensuite dominé la scène et prétextant un sport scientifiquement et éthiquement neutre, elle a fini par le priver de toute valeur non liée à la valorisation optimale du corps en fonction des résultats des compétitions. Cela a fini par favoriser indirectement l'exploitation commerciale et le recours aux substances stupéfiantes qui, sociologiquement parlant, se placent précisément sur la ligne de la valorisation maximale des performances athlétiques.

8. D'où, par conséquent, l'exigence de récupérer l'humanisme qui doit être à la base de toutes les politiques de formation sportive en valorisant le rôle des éducateurs et des structures éducatives, car s'il est vrai que l'activité sportive s'insère, dans la vie moderne, comme une des principales composantes de la formation des jeunes, il serait idiot de ne pas en saisir les potentialités éducatives et de négliger les possibilités de donner naissance à des projets de changement de la société partant d'elle. Il est donc nécessaire que les structures et les hommes soient davantage conscients de leur rôle, et confèrent un plus grand professionnalisme et une plus grande dignité à leur travail. Trop souvent, l'enseignement de l'éducation physique a été pénalisé par des approches superficielles, par l'idée qu'il s'agissait d'une heure simplement destinée à briser la monotonie de l'emploi du temps, une occasion de se dégourdir les jambes après des heures de position assise imposées par les autres matières, et que par conséquent l'enseignant devait être considéré comme une sorte de grand frère servant de trait d'union entre la structure scolaire et la classe.

Le fruit de cette conséquence a été la diffusion, surtout dans les pays latins, d'une ignorance substantielle en matière de gestion du corps, qui favorise précisément le bricolage, le recours aux conseils des "bricoleurs" et ainsi de suite. Cette matière doit à mon sens être formative, autant que les autres. Il ne faut pas lui demander de résoudre les problèmes de carences motrices des élèves mais, comme les autres enseignements, elle doit donner à chacun les bases de formation et d'information nécessaires afin d'apprendre à bien vivre avec son corps. Il n'est pas possible qu'au-

jourd'hui, la population ne connaisse pas les critères de gradualité et les limites indispensables qui doivent être posées à l'exercice physique; tout comme il est inimaginable que l'on doive dépendre, pour des problèmes aussi importants que l'hygiène du corps et l'alimentation, des dernières informations transmises par la télé, par les copains, les collègues, ou encore de véritables légendes métropolitaines. L'éducation physique, selon des enquêtes internationales, semble être la plus appréciée de toutes les matières scolaires. Utiliser cet avantage, disons compétitif, pour la rendre encore plus utile et plus formative pourrait signifier également utiliser dans le sens positif ce que l'on appelle les 'redécouvertes' du corps qui sont en cours dans la société moderne, et sur les buts desquelles j'ai exprimé mes perplexités.

Il faut probablement que nous fassions quelques pas en arrière sur le chemin que nous avons pris, et que nous empruntions des sentiers dont nous avions trop rapidement enjambé l'embouchure, en tenant compte du fait également que toutes les institutions sportives internationales, à commencer par le Comité Olympique, ont encore bien vive et bien présente dans leur background culturel l'empreinte originale du sport moderne, à savoir celle s'inspirant de l'idéal olympique, qui, abstraction faite de lectures forcées d'autres époques historiques (qui sont cependant les bienvenues si elles sont positives), était en tout cas caractérisée par fair play, esprit chevaleresque, respect d'autrui, et par des objectifs de croissance individuelle et collective.

* *Enseignant d'histoire du sport à Cagliari, (Université Tor Vergata)*
deux fois finaliste du Prix Bancarella Sport
lauréat récemment du premier Prix littéraire du Comité Olympique Italien, dans la catégorie des essais.

4 Juillet 2003

Les femmes aux postes de direction en sport?

Un défi organisationnel et pédagogique à l'égard des fédérations

*par Gertrud Pfister**

Introduction

Vers la fin du 18e et le début du 19e siècle, trois formes de culture du mouvement se sont développées - la gymnastique en Suède, le Turnen en Allemagne et le sport en Angleterre - et se sont diffusées, dans différents mélanges et combinaisons, tout d'abord en Europe puis dans le monde entier. Ces trois concepts ont en commun l'orientation politique et militaire et l'exclusion des jeunes filles et des femmes. En effet, le Turnen allemand, développé par Friedrich Ludwig Jahn, devait transmettre l'amour pour la patrie et l'aptitude aux armes, former de "vrais Allemands" et des "hommes valeureux". Le but principal était la libération du joug français et par conséquent la constitution d'un état national allemand. Il n'y avait pas de place pour les femmes sur les terrains de sport aménagés dès 1811; jusqu'à la fin du siècle, leur rôle principal était de broder les étendards des gymnastes et d'égayer les fêtes de leur présence (Pfister, 2003).

À partir de la fin du 19e siècle, le sport moderne régnait dans le monde entier, selon le modèle anglo-saxon, lui aussi inventé par des hommes pour les hommes. Les activités sportives, les exercices et la performance, ainsi que les buts, les règles et les valeurs, surtout la compétition et les records, répondaient aux exigences et aux idéaux des hommes. Avant la première guerre mondiale, les femmes jouaient un rôle qui n'était que marginal dans la gymnastique et en sport : elles furent traitées en "élèves" et pendant les compétitions, envoyées aux endroits réservés aux spectateurs pour admirer depuis là les vainqueurs. Pour satisfaire leur envie de mouvement, les jeunes filles et les femmes pratiquaient des exercices qui avaient surtout pour but de favoriser la beauté et la santé. Johann Adolf Ludwig Werner, un des pères de la gymnastique féminine, décrivait en ces termes les conséquences positives des exercices gymniques : "L'augmentation de la force musculaire fera en sorte que sur leurs joues fleurissent les roses et les lys de la santé et que les grâces de la beauté agrémentent leurs corps" (cit. de Bluemcke, 1928, 81).

Moralité et beauté, le rôle de la femme et le mythe du sexe faible constituaient de hautes barrières qui empêchaient à la plupart des femmes de participer à des exercices gymniques, mais aussi aux nouveaux types de sport importés d'Angleterre.

Un bref regard sur le programme des Jeux Olympiques donne une idée du rôle marginal puis de l'intégration difficile des femmes dans le Mouvement olympique. En 1896, les femmes ne pouvaient pas participer aux Jeux, en 1900 à une seule discipline, en 1912 à deux et en 1928 à quatre. L'exclusion des femmes de nombreux types de sport, de l'aviron au cyclisme, au saut à skis, était considérée comme un fait "établi" et "naturel", et en tant que tel il ne fit l'objet d'aucune discussion, d'aucune critique. La lutte, la force et la résistance relevaient de la compétence masculine.

La première discipline d'équipe, autorisée aux femmes aux Jeux Olympiques de 1964, fut le volley-ball; suivirent en 1976 le handball et le basket, en 1980 le hockey et en 1996 le football. En 1984, le cyclisme et le marathon, pour lesquels il faut de la résistance, devinrent des disciplines olympiques pour les femmes (Pfister 2000). Encore en 1980, 25% seulement des courses étaient réservées aux femmes; en 1996, ce pourcentage était de 36%. Si l'on y ajoute les compétitions ouvertes aux deux sexes, les femmes, en 1996, pouvaient participer à environ 40% des épreuves (Wilson 1996, 187).

Bien que le sport, surtout le sport médiatique, soit aujourd'hui sous de nombreux aspects un monde au masculin, les femmes se font de plus en plus souvent remarquer, tout au moins si l'on considère comme indice d'égalité des droits leur participation aux types de sport comme la boxe, l'haltérophilie, le bob et le saut à skis. Il ne faut cependant pas oublier que les disciplines "masculines" semblent n'être fascinantes que pour une petite minorité de femmes, pour les plus jeunes, et que le progrès du sport féminin se limite surtout au monde occidental industrialisé. Cette donnée ressort, entre autres, des contributions contenues dans le recueil *Sport and Women. Social Issues in International Perspective* (Londres: Routledge 2003), que j'ai publié avec ma collègue Hartmann-Tews, dans lequel des femmes auteurs provenant de 16 pays parlent de la situation des femmes en sport. Ces contributions ont prouvé la grande différence de structuration du sport dans les différents pays et des différences de

possibilité de participation des femmes ou de l'étiquetage des disciplines comme féminines ou masculines, d'un pays à l'autre. Une chose, cependant, était commune à tous les pays concernés : le pouvoir et l'influence appartenaient aux hommes, les femmes dirigeantes ne constituaient qu'une minorité insignifiante.

Dans le texte qui suit, il faut entendre par le terme "dirigeant" toute personne appartenant aux plus hauts organes des fédérations et institutions sportives, indépendamment de ses ressources individuelles, des possibilités qu'elle a d'exercer son influence, de son activité et de ses compétences. Les dirigeants, en général, s'occupent de la programmation et de l'organisation de tâches et activités, du choix et de l'utilisation du personnel, de l'évaluation et du contrôle. Leurs rôles et les attentes à leur égard se différencient de façon déterminante en fonction de la position concrète, ou également des exigences du moment, et s'étendent du dirigeant comme personnage prestigieux au référent responsable pour la communication avec l'extérieur [1]. Il faut considérer que les tâches de direction en sport sont confiées, selon le système sportif, à des dirigeants bénévoles ou exerçant cette fonction à temps plein. Nous analysons ci-dessous l'insertion des femmes dans les organes de décision du sport, en considérant différentes organisations internationales et nationales. Ainsi, nous insérerons le projet "Femmes au sommet" dans un contexte beaucoup plus vaste, et nous pourrons effectuer des comparaisons entre différentes nations.

Les organisations internationales et le CIO

Toute sa vie, le baron de Coubertin, fondateur des Jeux Olympiques modernes et, de ce point de vue, homme typique de son époque, était convaincu que les femmes ne devaient pas souiller les Jeux de leur sueur. Leur tâche principale au sein de la famille olympique était de passer des couronnes au cou des vainqueurs. Toutefois, il ne lui fut possible d'imposer cette opinion qu'une seule fois, lors des premiers Jeux de 1896, et même alors, deux femmes participèrent informellement à un marathon, l'une avant, l'autre après les Jeux. Malgré la résistance du baron de Coubertin et de bon nombre de ceux qui soutenaient ses idées, les femmes participent aux Jeux dès 1900, en nombre croissant à un rythme pratiquement constant,

tout comme le nombre de disciplines sportives pratiquées (Pfister 2000). Le pourcentage des femmes athlètes participant aux Jeux Olympiques est passé de 0% en 1896) à 40% en 2000.

Le nombre croissant de participantes aux épreuves olympiques, cependant, n'a pas été accompagné pour les femmes d'une influence et d'un pouvoir croissants. Longtemps le CIO a été une alliance masculine qui interdisait l'accès aux femmes. Ce n'est qu'en 1981 que furent cooptées les premières femmes au CIO, Pirjo Haggmann (Finlande) et Flor Isava-Fonseca (Venezuela). En 1995, 7 des 107 membres du CIO étaient des femmes. À partir de la moitié des années 90, le CIO s'est engagé activement en faveur d'une augmentation du pourcentage féminin dans les organes de décision du sport. En 1996, le CIO a demandé aux organisations membres d'augmenter le pourcentage féminin dans les plus hauts organes, jusqu'à arriver à 10% en 2000 et à 20% en 2005. La promotion des femmes est aujourd'hui la politique officielle du CIO, comme l'indique la Charte Olympique: "The IOC strongly encourages, by appropriate means, the promotion of women in sport at all levels and in all structures, particularly in the executive bodies of national and international sports organizations with a view to the strict application of the principle of equality of men and women" (Charte Olympique, Art. 2, alinéa 5). [2]

Malgré la bonne volonté et l'engagement, la proportion entre les sexes dans les organes de décision n'a guère changé: en 2001, quand, sur la base de la délibération du CIO, le pourcentage de femmes aux postes clé devait être de 10%, des 126 membres du CIO, 11 seulement étaient des femmes (8,7%). Donc, même le CIO n'est pas parvenu à satisfaire sa propre demande.

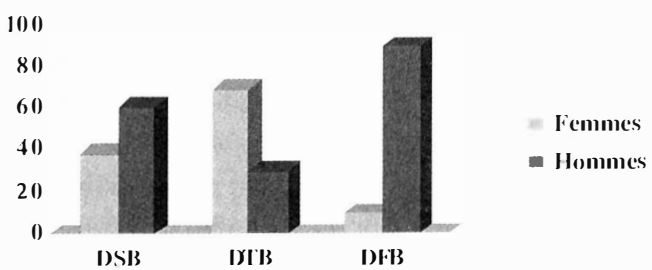

Membres des fédérations allemandes du sport
DSB = Fédération Allemande du Sport (25 millions)
DTB = Fédération Allemande de Gymnastique (5 millions)
DFB = Fédération Allemande de Football (6 millions)

Au cours des années qui ont suivi, la situation n'a pas beaucoup évolué : en 2003, le CIO était formé de 12 femmes et de 114 hommes. Aucune des femmes présentes au CIO ne venait de l'Afrique noire, de l'Asie du Sud-Est ou encore de l'Amérique Latine. Une femme (Gunilla Lindberg, Suède) et 13 hommes formaient le Comité Exécutif, le Président et les quatre Vice-présidents étaient des hommes.

Au sein également des nombreuses commissions du CIO, les femmes ne représentaient qu'une petite minorité: dans la Commission Éthique (sept membres hommes, une femme) comme dans la Commission Marketing (dix-sept hommes, une femme) et dans la Commission Culture et Éducation Olympique (vingt-trois membres hommes, quatre femmes). Le Comité Olympic Solidarity était formé de 15 hommes ... pas une seule femme. Toutefois, il faut savoir que la plupart des membres des commissions sont également membres du CIO, raison pour laquelle le choix des femmes est certes limité. En tout cas, des experts extérieurs, hommes et femmes, sont invités dans les commissions[3].

Au CIO, mais aussi dans les CNO et dans les fédérations internationales, ce sont presque toujours exclusivement des hommes qui tiennent en main les rênes du pouvoir. En 2003, trois seulement des 199 Comités Nationaux Olympiques étaient présidés par une femme, et dans moins de 25% des CNO, les femmes exercent des fonctions telles que vice-présidentes ou secrétaires générales. Cependant, 42% des CNO avaient élu des femmes dans leurs comités exécutifs (Ferris 2000), et en 2002, 113 des 200 CNO avaient atteint l'objectif, fixé par le CIO, d'avoir une représentation féminine de 10% dans les organes de décision (Ministère de l'Urbanisme 2003, 25). Toutefois, les chiffres ne disent pas grand-chose sur l'influence et sur le pouvoir. Par conséquent, les femmes sont largement exclues de la participation aux meetings internationaux, comme le constatait Gunilla Lindberg, seule femme présente au sein du Comité exécutif du CIO, dans son rapport présenté à la Conférence "Play the Game". Elle citait comme exemple le Congrès annuel des CNO, qui s'est tenu à Rio de Janeiro en 2000, auquel participèrent 400 délégués de 192 CNO : 392 hommes et 8 femmes (Lindberg 2003).

Dans les fédérations internationales, la situation n'est pas très différente : les hommes exercent la plupart des fonctions de direction tandis que les femmes - tout au plus - jouent un rôle marginal ou servent d'alibi. Une enquête réalisée par l'Amateur Athletic Foundation de Los Angeles indiquait au début des années 90 qu'environ 5% seulement des environ 13.000 fonctions au sein des plus hauts organes des organisations sportives internationales étaient exercées par des femmes (DeFrantz 1991, 416). Les femmes sont marginalisées également dans les associations de catégorie : en 2000, environ un tiers seulement des 61 associations internationales des disciplines olympiques avaient élu des femmes dans leurs Comités exécutifs, 5 des 61 associations étaient dirigées par une présidente et 3 associations avaient nommé une femme à la tête de leur secrétariat général (Ferris 2000, 34).

Les deux sexes dans les organisations sportives - les femmes aux plus hauts postes dans les différents pays

Dans le panorama de la composition des organes de direction dans des pays sélectionnés, il faut considérer que le concept de sport a une signification qui n'est pas la même dans les différentes langues et dans les différentes cultures. Ici, le sport indique le concept d'"exercices physiques" au sens large, comprenant gymnastique et fitness, sport de compétition, sport de masse et sport de loisirs.

La façon dont le sport est structuré, organisé et financé, se différencie fondamentalement d'un pays à l'autre, ainsi que les traditions et les idéologies, les espérances et les attentes, les buts et les valeurs liés au sport. Une grande diversité est également mise en évidence au niveau de la popularité des différents types de sport, de la participation de la population au sport et du pourcentage des femmes qui pratiquent un sport. Il est donc surprenant, malgré toutes ces différences, de trouver quelque chose en commun : la hiérarchie des sexes dans les organisations et dans les institutions sportives semble être un phénomène universel.

Je ne puis à cet égard apporter que trois exemples. Pour pouvoir identifier la signification des structures sportives aux fins de l'évaluation relative à la présence des deux sexes aux plus hauts postes, j'ai sélectionné des pays ayant des ordres sociaux et sexuels analogues, mais des structures sportives

différentes. En outre, la sélection des pays se base sur des réflexions pratiques, c'est-à-dire que les informations devaient être disponibles dans une des langues que je connais. Une enquête mondiale sur sexe, structures sportives et plus hauts postes serait, toutefois, un projet intéressant et important.

Danemark

Une analyse de la proportion des sexes dans les fédérations sportives locales est particulièrement intéressante, car le Danemark est un état qui, en matière d'assistance, a un pourcentage élevé de travail féminin et une excellente assistance à l'enfance, et un pays dans lequel l'égalité des sexes a été atteinte.

Comme en Allemagne, au Danemark, le système sportif se fonde sur des sociétés sportives et sur des associations qui travaillent selon le principe du bénévolat, de la démocratie et de la réciprocité. Comme en Allemagne, les sociétés sportives reçoivent des subventions de l'État en raison de leur mission ayant pour but le bien commun. Il est ainsi possible de faire en sorte que les cotisations d'affiliation restent peu élevées, tout comme les barrières d'accès. Contrairement à l'Allemagne, cependant, il existe trois fédérations : la Fédération du Sport des Entreprises (DFIF), la Fédération Danoise de Gymnastique (DGI) qui s'occupe de nombreuses disciplines au niveau du "sport pour tous", et l'Union Danoise du Sport (DIF), qui unit les différentes associations et est responsable du sport de compétition, mais aussi du sport de masse et du sport des loisirs. La DIF est en même temps CNO et représente le Danemark au sein du Mouvement Olympique. Le sport de compétition est coordonné par l'organe financé par l'État, le "Team Denmark" (Ibsen/Ottesen 2004).

En 2002, 36% de la population masculine et 32% de la population féminine étaient membres d'une société sportive, mais on ne retrouve pas ce pourcentage féminin relativement élevé des inscrites au niveau de la direction (Ottesen 2003).

En effet, le pourcentage de femmes au sein du Comité de présidence de la DIF était en 2000 de 10%, au sein de la DGI de 22%, et au sein de la Fédération Sportive des Entreprises (DFIF) de 0%. Dans les plus hauts organes des 56 associations, le pourcentage des femmes était de 13%. Plusieurs fédérations, comme la Fédération de handball ou

de volley-ball, n'avaient élu aucune femme dans leurs Comités de présidence (Habermann/Ottesen/Pfister 2003).

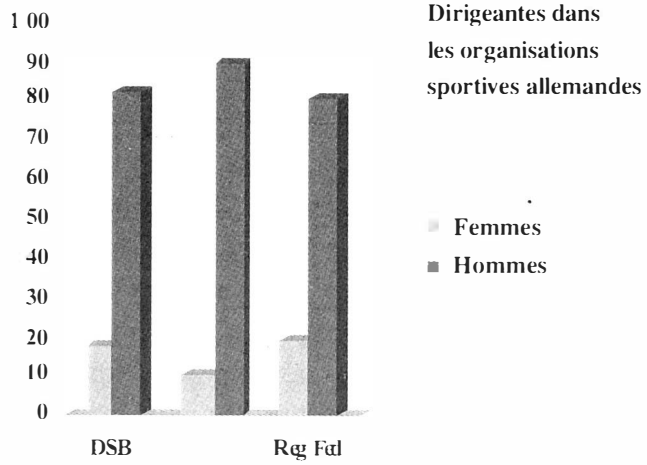

DSB - Comités de présidence 11 membres
SportFed 55 fédérations sportives
RegFed 16 fédérations sportives régionales

USA

Les structures sportives et l'organisation du sport aux USA se différencient radicalement du système sportif existant entre autres en Allemagne et en Scandinavie, où les sociétés sont les unités de base, et où l'on applique le principe du bénévolat et le principe de subsidiarité, en présence de subventions de l'État.

Aux USA, il n'existe aucune organisation suprême qui s'occupe de tous les types et secteurs du sport, mais plusieurs structures sportives de même niveau. D'une part, le sport est étroitement lié au système d'éducation et est organisé par les écoles, les colleges et les universités. D'autre part, il y a le sport professionnel, avec ses propres organisations et ligues qui sont au centre de l'intérêt public. La YMCA (Young Men's Christian Association) est très répandue, et propose de nombreuses offres commerciales concernant surtout le sport pour la santé et pour la fitness. Dans certains types de sport, entre autres en football (soccer) également, en volley-ball, en basket-ball et en natation, les sociétés relatives organisent des manifestations, des tournois et des ligues, au niveau régional et local.

Les organisations supérieures les plus importantes dans le secteur non professionnel sont l'AAU (Amateur Athletic Union), une fédération de 58 associations, et la NCAA (National Collegiate Athletic Association), une institution non com-

merciale avec des représentants venant de 1200 colleges et universités, qui réalise les "intercollegiate athletics", des compétitions sportives dans différentes disciplines et à différents niveaux.

Au sein de l'Amateur Athletic Union (AAU), le pouvoir est essentiellement entre les mains des hommes. Les cinq dirigeants de plus haut niveau, le président, deux vice-présidents, le secrétaire général et le trésorier, sont des hommes. Seules cinq associations sportives nationales - il s'agit d'associations qui s'intéressent surtout aux sports pratiqués par les femmes - sont dirigées par une femme. Ce sont les associations des disciplines tremplin et tumbling, football (soccer), hockey sur gazon, danse et cheerleading.[4]

Dans les colleges et les universités, le sport estudiantin féminin a joué un rôle tout à fait marginal jusqu'en 1970. La situation n'a changé qu'en 1972, avec l'arrêté décret du "Title IX", une adjonction au Civil Rights Act de 1964 concernant l'éducation nationale, qui précise que dans un établissement d'éducation subventionné par l'État, personne ne doit, en ce qui concerne les offres et les activités, subir de discrimination sur la base du sexe. Il faut considérer qu'en principe, dans les colleges et les universités, le sport féminin était souvent (et est encore aujourd'hui) séparé du sport masculin. Les "Athletic Departments" des femmes pouvaient par conséquent, en vertu du Title IX, demander des ressources matérielles et personnelles, mais souvent, ils devaient avoir recours aux tribunaux.

Selon Costa (2003, 155), la participation croissante des étudiantes au sport est le fruit des recours et des procès intentés sur la base du Title IX. Aujourd'hui, environ 35% des athlètes de compétition des high schools et des colleges sont des femmes (Costa 2003, 145). Cependant, le Title IX continuait à faire l'objet de discussions et à être mis en doute, et de nombreuses procédures légales avaient été entreprises dans le but d'annuler cet arrêté loi, en argumentant pour l'essentiel des conséquences négatives sur le sport masculin. [5] Le prestige des universités se basant sur les succès obtenus par le sport masculin, surtout en football américain, les opposants au Title IX ont reçu (et reçoivent

encore aujourd'hui) de nombreux soutiens, de la part de femmes également, qui, entre autres, montraient du doigt la baisse du nombre de femmes entraîneurs. Le meilleur financement assuré par le Title IX a eu pour effet, dans le secteur du sport féminin, de rendre plus attirantes les différentes fonctions (celles d'entraîneurs également), la conséquence étant que les possibilités pour les femmes de trouver une place comme entraîneur ont diminué. Le Title IX a sans nul doute permis une plus grande participation des étudiantes des écoles et des universités au sport de compétition.

Quelle est en revanche la situation en ce qui concerne les dirigeants? [6] Malgré les nombreux changements enregistrés dans les années 1990, aujourd'hui encore, l'équivalence entre femmes et hommes n'a pas été atteinte dans les organes de la NCAA. La NCAA est dirigée par un président très bien rémunéré, et le comité exécutif se compose de 15 membres hommes et de 5 membres femmes, tous bénévoles qui, cependant, reçoivent de copieuses indemnités.[7] Au niveau juste inférieur de la direction, celui des directeurs de la NCAA qui travaillent à plein temps, le pourcentage des femmes passe à 39% (Lapchick 2003, 21).

Dans les organisations membres de la NCAA, c'est-à-dire dans les colleges et dans les universités, à savoir dans leurs "Athletic Departments", les femmes représentent 16% de la fonction "Chief Executive Officer" (dirigeant suprême responsable), et 17 % de la fonction "Athletic Director", c'est-à-dire "manager", des Athletic Departments. Le rapport de Lapchick (2003) indique qu'aucune femme n'exerce une de ces fonctions dans un des "Athletic Departments" masculins. Dans les universités, le sport de compétition se subdivise en trois "divisions", l'attribution à telle ou telle autre dépendant de la taille de l'université et des équipements qu'elle possède, à savoir de son département sportif. Dans les colleges de grandes dimensions et bien équipés de la Division I, 7,3% des "Athletic Directors" étaient des femmes, ce pourcentage passant à 14,4% dans les colleges de la Division II, moins prestigieuse, et à 25,3% dans les colleges qui font de la compétition sportive au plus bas niveau, la Division III (Lapchik 2003, 35).

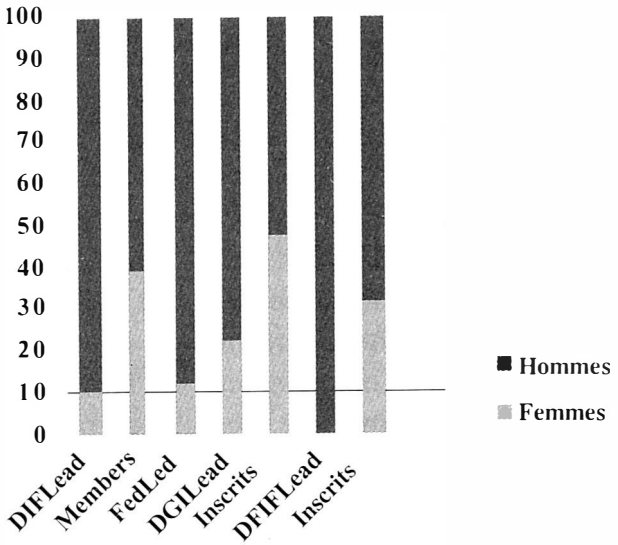

Dirigeantes dans les organisations sportives danoises
DIF, inscrits = 1,6 million; dirigeantes = 10
Fédérations, dirigeantes = 339
DGI, inscrits = 1,3 million; dirigeantes = 9
DFIF, inscrits 340 000; dirigeantes = 6

Le pourcentage de femmes relatif aux "Assistant Athletic Directors" est plus important que celui des "Athletic directors", mais là aussi le nombre de femmes diminue à mesure que l'importance et le prestige du département augmentent. Dans la Division I féminine, les femmes "Assistant Athletic Directors" représentaient 30,2%, dans la Division II ce pourcentage passe à 36,2%, et à 46% dans la Division III. [8] Aucune femme n'exerçait cette fonction dans un des "Athletic Departments" masculins.

Lors de l'interprétation et de l'évaluation de ces données, il faut considérer qu'avant l'introduction du Title IX, la responsabilité relative au sport masculin, comme pour le sport féminin, était attribuée aux "Athletic Departments" relatifs, et que pour le sport féminin, les responsables étaient principalement des femmes. C'est la raison pour laquelle, jusqu'aux années 70, dans le sport féminin, les femmes représentaient la majorité des "Athletic Directors", mais aussi 90% des entraîneurs. Aux USA, les entraîneurs sont des employés des colleges et des universités, ils reçoivent de bons salaires et bon nombre d'entre eux jouissent d'une grande considération. Aujourd'hui, les femmes entraîneurs ne représentent que 45%, et 2% seulement des entraîneurs des équipes masculines sont des femmes (voir Lapchick 2003; Costa 2003).

Si les femmes ont gagné un peu de terrain au sein

de la NCAA, la domination des hommes dans le secteur du sport professionnel est indiscutable. L'intérêt public et les capitaux sont attirés par les quatre grandes ligues des hommes, c'est-à-dire le football américain (National Football League, NFL), le basket-ball (National Basketball Association, NBA), le hockey sur glace (National Hockey League, NHL) et le baseball (Major League Baseball, MLB); il y a en outre une ligue de football/soccer (Major League Soccer, MSL). En sport féminin, il n'y a qu'une ligue, celle du basket (Women's National Basketball Association, WNBA). La ligue de football professionnel des femmes a été dissoute en 2003 en raison du manque d'intérêt à son égard et du manque de sponsors. Les équipes qui jouent dans les ligues appartiennent à un groupe d'investisseurs, ou dans certains cas à des particuliers. Les propriétaires des équipes sportives sont, dans de très nombreux cas, des hommes. Il n'y a aucune femme parmi les propriétaires des équipes de basket et de baseball, et les femmes propriétaires d'équipes de football ou de hockey sur glace représentent environ 9%.

Dans les organes de direction du sport professionnel également, les femmes ne sont qu'une très petite minorité. 100 des 102 équipes des cinq ligues masculines sont dirigées par un président homme. Seules deux femmes sont parvenues à se hisser à ce poste. Il existe environ 200 charges de vice-président dans chacune des quatre grandes ligues et 24 vice-présidents en football/soccer. Le pourcentage de femmes exerçant cette fonction oscille entre 0% en soccer et 15% pour la NBA (Lapchick 2003, 37).

Aucune femme ne travaille dans un team des ligues masculines comme "general manager", responsable des affaires courantes. Rien que dans la Women's National Basketball Association, neuf femmes (soit 56%) exercent cette fonction de haut niveau. En ce qui concerne le management moyen des quatre grandes ligues professionnelles, le pourcentage de femmes est compris entre 15% et 29%. Ces dernières années, les ligues professionnelles que la NCAA ont lancé plusieurs initiatives en faveur de l'intégration des femmes et des minorités. Il a entre autres été demandé aux dirigeants responsables du choix et de l'utilisation du personnel de considérer, pour l'engagement de nouveaux employés, le sexe et la provenance ethnique. La NCAA tient en outre

des workshops qui ont pour but de sensibiliser le personnel aux discriminations, et met à la disposition des femmes issues de groupes marginalisés des bourses d'études pour la formation et le perfectionnement professionnel (Lapchik 2003).

Australie

L'Australie est un Commonwealth, formé de huit états très indépendants. Le système sportif est un mix d'institutions et d'initiatives de l'État d'une part, et de diverses organisations non étatiques d'autre part, toutes établies au niveau national et au niveau étatique/régional. L'institution la plus importante du gouvernement en ce qui concerne la promotion et le développement du sport est l'Australian Sports Commission, qui délègue ses tâches à l'Australian Institute of Sport et à Active Australia, une structure qui a pour but le développement de la vie sportive de la population. (9)

Les gouvernements des huit États membres ont eux aussi créé des divisions responsables pour le sport, tous ont créé leurs propres instituts/académies du sport, et tous ont développé leur propre politique sportive. De nombreuses initiatives sont également enregistrées au niveau municipal. Les communes subventionnent entre autres les offres sportives au niveau local.

Dans le financement et le développement du sport, un rôle important est joué par les organisations non gouvernementales (ONG) comme le CNO, le Comité Paralympique, Sport Industry Australia et la Commission Australienne pour la Santé, l'Éducation physique et les Loisirs (Council for Health, Physical Education and Recreation).

Les sociétés sportives sont les principaux promoteurs du sport et les personnes membres d'un club représentent un pourcentage relativement élevé. Cependant, on constate une différenciation de l'intérêt sportif en fonction du sexe : 33% de la population masculine, mais 25% seulement de la population féminine, appartiennent à une société sportive, ou, vu d'un autre angle: le pourcentage féminin des inscrits est de 45%, tandis que le pourcentage masculin est de 65%. (10)

Comme au Danemark et aux USA, en Australie également, le nombre de femmes pratiquant un sport ne se reflète pas dans la composition des organes de direction. Dans les organisations sportives nationales, 13% des sièges présidentiels sont

occupés par des femmes, tandis que 24% des entraîneurs, 9% des dirigeants dans le cadre de la compétition et 25% des dirigeants au niveau du management sont des femmes (Ministère de l'Urbanisme 2003, 59).

Au sein de l'Australian Sport Commission, les

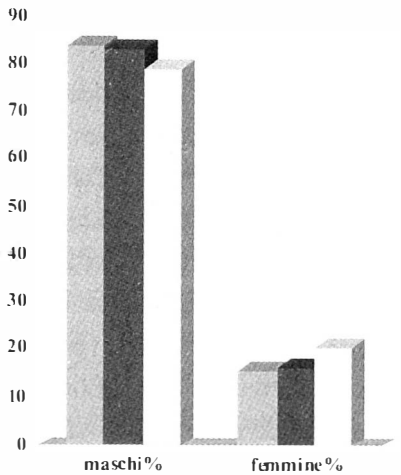

CEO/président, N = 172
AD/directeur sportif, N = 179
FAR/représentant sportif des facultés, N = 216

femmes jouent un rôle plus important, bien qu'il y ait là aussi une hiérarchie des sexes. 4 des 14 plus hauts dirigeants sont des femmes (29%), des 97 managers, 30 sont des femmes (31%) et parmi les employés du secrétariat, les femmes ont la majorité (59%) (Ministère de l'Urbanisme 2003, 59).

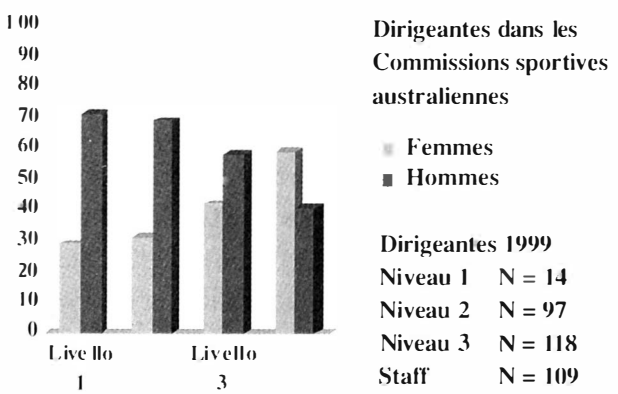

Les organisations sportives comme terrains de compétence masculins - un phénomène mondial

Dans les organes de décision des organisations et institutions sportives, on constate aujourd'hui encore une prédominance des hommes, et non seulement dans les pays que nous venons de décrire, car cela semble être un phénomène mondial, comme le démontrent également, du reste, les contributions Hartmann-Tews/Pfister (2003). Nous pouvons citer d'autres exemples empruntés au susdit

volume: en France, 95% des présidents des fédérations sportives sont des hommes (Dechavanne/Hartmann 2003). En Espagne, une seule fédération a élu une femme à sa présidence (Puig/Soler 2003). En Norvège, la proportion relative aux deux sexes est légèrement plus équilibrée, entre autres en raison de l'introduction, en 1987, d'un système de quotas. En 1998, 30% des membres des comités exécutifs des fédérations sportives et 38% de l'organe de décision de l'organisation suprême du sport étaient des femmes (Fasting 2003). [11] Une synthèse de la distribution des sexes au niveau des fonctions de direction des systèmes sportifs est également proposée dans le volume "The challenge of Change", de Ilse Hartmann-Tews et ses collaboratrices, publié par le Ministère de l'Urbanisme. Cet ouvrage fournit de nombreuses données et relate de nombreux faits qui documentent la hiérarchie des sexes, décrite ci-dessus, dans le monde du sport.

En ce qui concerne la hiérarchie des sexes, les organisations sportives reflètent la situation des sexes dans les différentes sociétés, à savoir une répartition inégale entre hommes et femmes de pouvoir, statut et prestige. Comme le sport, le marché du travail, l'économie, la politique et la science sont eux aussi caractérisés par une ségrégation des sexes verticale et horizontale (Wirth 2001).

Malgré la ressemblance des résultats présentés, il est conseillé de les interpréter et de les évaluer avec une certaine prudence. D'un côté, il faut considérer qu'une comparaison de la situation des femmes dans les différents pays, dans le monde du sport et à l'extérieur du sport, est difficile, en raison des cultures, des structures et des systèmes sportifs différents. En outre, il ne faut pas oublier que les données statistiques disponibles doivent être confrontées avec la plus grande prudence, pour différentes raisons. Par exemple, le concept de sport, comme nous l'avons dit, a une signification qui change d'une langue à l'autre. Des fonctions différentes sont confiées aux dirigeants dans les différents pays, et ceux-ci, en fonction du pays dans lequel ils se trouvent, peuvent compter sur des ressources différentes. Il faudrait également vérifier si, dans les divers systèmes sportifs, des charges désignées par un même terme, comme par exemple des présidents de fédération, ont les mêmes fonctions et le même sens. Les confrontations interculturelles, sur la base des données dont nous disposons, ne permettent par conséquent

de faire ressortir que des tendances plus ou moins grossières.

Si les hiérarchies des sexes sont clairement démontrables et de toute évidence universelles dans le monde du sport, on constate également des différences relatives au niveau de différenciation des sexes dans les différents pays. Tandis qu'en Australie par exemple, à la fin 1990, 13% des fédérations étaient présidées par une femme, il n'y avait, comme nous l'avons dit, qu'une seule présidente de fédération en Espagne. Sans oublier non plus que dans certains pays, en Norvège surtout mais aussi en Australie, des progrès considérables ont été faits en ce qui concerne l'intégration des femmes aux plus hauts niveaux du sport ces vingt dernières années.

Un thème d'une importance capitale est celui du discours sur les femmes et sur le pouvoir dans les différents pays et dans les organisations internationales. La sous-représentation des femmes dans les organes de décision est-elle considérée, thématisée, identifiée comme un problème? Fait-elle l'objet de discussions, de recherches, d'initiatives et de stratégies afin de modifier le statu quo? Dans certains pays comme la Norvège, le Canada, l'Australie et même l'Allemagne, des concepts et mesures ont été développés afin d'augmenter le nombre de femmes ayant accès aux fonctions de direction et/ou pour réaliser le gender mainstreaming dans le monde du sport. [12] Dans d'autres pays, comme le Danemark ou la Norvège, l'égalité des chances est un problème qui s'est posé en 1980 et qui a été résolu (Fasting 2003). On peut partir du principe que dans de nombreux pays et organisations, personne ne se soucie de la hiérarchie des sexes en sport, malgré la "Brighton Declaration" très suivie de 1994, qui devait assurer aux femmes l'accès à tous les secteurs et à tous les niveaux du sport. [13]

Il est vrai toutefois, au niveau international, que non seulement le CIO mais aussi plusieurs organisations et groupes de travail intercèdent pour les femmes en sport, entre autres L'European et l'International Working Group on Women and Sport, l'International Association of Physical Education and Sport for Girls and Women (IAPESGW) et Women Sport International. [14] Cette intervention relative au travail de ces organisations a pour intention d'apporter une contribution à l'analyse de la situation, à la découverte des causes et au développement des perspectives.

Notes

(1) A propos des dirigeants, de leurs tâches et de leurs activités, il existe une quantité pour ainsi dire infinie de bibliographies, tant d'études scientifiques que de littérature de consultation, voir entre autres Steinmann/Schreyögg 2000, pour le sport voir entre autres Wadsack 1996.

(2) Voir la page web du CIO http://www.olympic.org/uk/organisation/commissions/women/index_uk.asp, consultée le 10.5.2003; voir également Mascagni Stivachtis 2000, 33.

(3) Informations provenant de la page web du CIO http://www.olympic.org/uk/organisation/index_uk.asp, consultée le 10.5.2003.

(4) http://www.aausports.org/exec/aau/national_chairs.cfm?publicationID=12

(5) Sur la base d'enquêtes réalisées dans tous les USA en 2002 par une "Title IX Commission" spécialement créée, les deux points de vue - annulation ou maintien du Title IX - ont été présentés dans un rapport au Ministère de l'Éducation Nationale. Le premier maintien de l'Arrêté ami des femmes fut délibéré en 2003. Voir les contributions au Title IX dans Women in Sport and Physical Activity Journal 12 (2003). D'autres informations se trouvent également à la page Internet de la Women's Sport Foundation http://www.womenssportsfoundation.org.

(6 En ce qui concerne la répartition des sexes dans le monde du sport aux USA, un excellent matériel est disponible dans les "Racial and Gender Report Cards". En 2003, Richard Lapchick a publié le 12e volume de ce rapport, publié par l'Institute of Diversity and Ethics in Sport of the University of Central Florida in Orlando ...

(7) http://www.ncaa.org/, consulté le 15.10.2003.

(8) Les membres de la Division I doivent financer au moins sept types de sport, tant pour les hommes que pour les femmes. Les membres de la Division II et de la Division III financent moins de types de sport et participent à moins de compétitions.

(9) http://www.ausport.gov.au/; http://www.activeaustralia.org.

(10) Australian Bureau of Statistics; cit. in Ministère de l'Urbanisme 2003, 59.

(11) Le volume publié par le Ministère de l'Urbanisme, The Challenge of Change (2003), contient une longue liste de bibliographies sur le thème "Les femmes aux plus hautes fonctions du sport".

(12) Pour la Norvège, voir Fasting 2003; pour le Canada : http://www.caaws.ca/; pour l'Australie : http://www.ausport.gov.au/womenu.htm.

(13) http://www.iwg-gti.org/e/brighton/

(14) La page web de la Canadian Association for the Advancement of Women and Sport and Physical Activity, http://www.caaws.ca, qui propose des liens relatifs aux grands groupes et organisations, est très valable.

* *enseignante à l'Institut pour la Pratique et pour les Sciences du Sport à l'Université de Copenhague*
De 1993 à 2001, Présidente de la Société Internationale d'Histoire du Sport
Vice-présidente de l'ISHPES et Vice-présidente de la Fédération Allemande de Gymnastique

Le Sport et la qualité de la vie des personnes handicapées

*par Paul Odermatt**

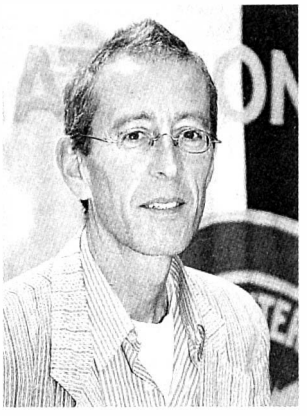

C'est un honneur pour moi de pouvoir prendre la parole à l'occasion du XIVe Congrès du Panathlon International, et je remercie Monsieur Mangold de son invitation. Je suis heureux de pouvoir présenter le travail réalisé dans le cadre du sport avec des enfants, des jeunes et des adultes handicapés, et de vous parler des expériences acquises dans ce secteur. En tant que pédagogue social et instructeur sportif pour handicapés, j'ai travaillé pendant de nombreuses années dans une École Spéciale pour Handicapés Physiques à Lucerne. D'une part j'ai pu développer et réaliser un projet pour une vie vécue en communauté, certes, mais aussi autonome que possible, et d'autre part j'ai créé et coordonné divers groupes sportifs d'enfants handicapés dans les écoles.

J'exerce actuellement mon activité dans le secteur du sport en fauteuil roulant de l'Association Suisse des Paraplégiques (SPV). Cette association représente l'organisation nationale autogérée des paraplégiques. Son activité a pour but, dans toute la Suisse :

- la création et la promotion de Clubs du fauteuil roulant, organisés au niveau régional, ayant pour objectif l'activité sociale, culturelle et sportive de leurs inscrits;
- la défense des intérêts des paraplégiques vis-à-vis du public et des organismes, et la promotion de l'égalité des chances dans la société;
- le soutien des efforts réalisés par la Fondation Suisse Paraplégiques pour obtenir la réhabilitation totale;
- la poursuite de la réhabilitation totale des paraplégiques, en collaboration étroite avec les centres spécialisés des paraplégiques;
- le développement et l'optimisation de l'offre de services dans le cadre :

  de la culture et des loisirs, de l'institut de conseil social et juridique, de l'institut de

conseil professionnel, du centre pour l'architecture sans barrières et du sport en fauteuil roulant de la Suisse;

- le fonctionnement du Centre Suisse pour le Sport en Fauteuil roulant de Nottwil.

L'objectif du Sport en Fauteuil roulant de la Suisse (RSS) est la promotion de sports spécifiques. La SPV est membre du Swiss Olympic (SO) et donne son soutien au Swiss Paralympic Committee (SPC). RSS s'occupe actuellement des types de sport suivants : badminton, basket, tir à l'arc, curling, golf, handbike, athlétisme (course, lancer, pentathlon), rugby, tir, natation, ski alpin et ski nordique, danse, plongée, tennis, tennis de table et ski nautique.

Mon domaine d'activité au sein de la SPV comprend l'activité conseil, l'assistance et l'encouragement d'enfants et de jeunes en fauteuil roulant. La plupart d'entre eux sont handicapés de naissance (par exemple spina bifida, troubles moteurs et cérébraux), d'autres le sont devenus à la suite d'un accident ou d'une maladie.

Pour les plus petits, à partir de six ans, nous organisons chaque année le "Kids Camp", où ils peuvent découvrir de façon ludique, pendant deux jours, différentes possibilités de pratiquer un sport, de faire de nouvelles expériences, de vivre en communauté. Ils peuvent faire de l'équitation, de la plongée, de la natation et de l'aviron, essayer les fauteuils roulants de course ou faire un tour en handbike, tester leur habileté au tir à l'arc ou, par groupes munis d'une carte, chercher des positions en orientation, ou encore faire leurs premiers échanges de balle avec une raquette de tennis ou de badminton. Naturellement, des jeux d'équipe sont aussi prévus, comme le basket ou l'unihockey, les relais et autres formes ludiques.

De nombreux clubs de sport en fauteuil roulant ont en Suisse un programme pour groupes d'enfants bien adapté à leurs exigences, ce qui permet une activité sportive régulière et une confrontation approfondie avec les différents types de sport.

Pendant ces leçons hebdomadaires, l'utilisation du fauteuil roulant, le développement et la sti-

mulation des capacités de coordination et d'agilité, l'aptitude aux modes de comportement, l'acquisition de compétences sociales et en particulier la naissance du plaisir que procure le mouvement, lors de l'activité sportive, ont une importance capitale.

Pendant les vacances d'été, enfants et jeunes peuvent participer à des camps sportifs organisés par la RSS et vivre des loisirs actifs avec des enfants de leur âge, ayant les mêmes intérêts qu'eux. Ces camps acquièrent encore plus d'importance si l'on considère que la complexité du processus de détachement d'un enfant ou d'un adolescent de ses parents est ultérieurement accrue par des années de dépendance du jeune de ses parents. La vie au sein du groupe permet aux jeunes de faire des choses que leurs parents attendent parfois depuis plusieurs années, des choses qui viennent tout d'un coup, tout simplement pour faire comme le camarade de chambre ou la copine, qui en sont capables.

Ces camps permettent de promouvoir la plus grande autonomie possible, tandis que l'activité sportive et l'efficacité physique optimisent la mobilité, chose importante si l'on considère, au cours d'une journée, que les très nombreux transferts du et sur le fauteuil roulant requièrent à la fois adresse et force. En outre, une activité sportive régulière favorise le bien-être physique et la santé, et améliore ainsi la qualité de la vie. Le sport en fauteuil roulant prévient les défauts de posture et les troubles de la circulation, ainsi que le risque d'escarres.

Outre ces effets positifs sur la santé physique et une plus grande autonomie, le sport peut aussi s'avérer très utile pour le développement de la personnalité du jeune.

Dans le groupe, il apprend en effet à respecter pactes et règles, à se comporter avec fair play, à respecter l'autre, avec ses particularités, ses points forts et ses faiblesses, à se fixer des objectifs, à résister, même si cela est parfois difficile, à connaître ses limites et ses possibilités, à apprécier le succès et à supporter la défaite, autant de valeurs qui, dans une vie "correcte",

sont ou devraient avoir une place centrale.
Le sport renforce l'estime de soi et la confiance en soi, et les personnes qui possèdent une saine et forte confiance en soi sont certainement moins exposées que d'autres aux nombreux dangers de notre société. En outre, il est impressionnant de voir comment de nombreux jeunes sportifs en fauteuil roulant font aussi, parallèlement au développement sportif, des progrès scolaires.
La valorisation à travers l'engagement
La seule façon de prendre une personne (enfant ou adolescent) au sérieux et de la respecter comme partenaire de même valeur est de prétendre d'elle un engagement proportionnel à ses possibilités et à ses exigences.
Chaque valorisation requiert des objectifs clairs, chaque développement poursuivi doit être finalisé et l'action relative doit être programmée. Il faut élaborer et définir des objectifs précis, réalistes, pouvant être atteints à court terme, à la fois avec l'esprit et l'environnement. L'objectif ne doit pas être perçu comme une imposition mais comme quelque chose qui fait partie intégrante de sa vie.
Vous avez certainement remarqué que nous nous sommes désormais éloignés du sujet du sport pour les enfants, avec ses contenus centraux typiques, pour nous rapprocher de celui du sport qui a pour objectif la compétition. Mon activité en faveur du sport en fauteuil roulant comprend en effet toute la gamme (sport pour les enfants, sport de masse, sport pour la santé, jusqu'au sport de compétition). Il n'y a pas de différences, aucun de ces secteurs n'est meilleur ou plus précieux que les autres. Seuls comptent les conditions et les possibilités de la personne, ce qu'elle a envie d'en faire et ce qu'elle est disposée à investir. Le meilleur sport, le bon sport, est toujours celui qui correspond à la personne et qui est vécu avec conviction. Je suis heureux de pouvoir contribuer à aider des enfants de six ans à apprendre à contrôler leurs fauteuils, ou d'entraîner des champions et de les aider aux Jeux Paralympiques.
Cependant, l'aspiration conjointe d'atteindre la

réalité individuelle est toujours prioritaire.
En synthèse, nous pouvons affirmer que :
chaque enfant, chaque jeune, même handicapé, a le droit de bénéficier d'une promotion sportive adaptée à ses possibilités, à ses exigences. Notre tâche consiste à rendre ce principe possible pour tous. Chaque enfant, chaque jeune est notre partenaire, et nous respectons chacun dans son unicité.

* *Pédagogue social et moniteur sportif pour handicapés (Suisse)*

4 Juillet 2003

Sport. Cultures. Intégration sociale ou sociétés multiculturelles?

*par Hedi Rezgui**

Dans un premier temps, je vais vous parler d'intégration et d'éducation, et dans un deuxième temps, à la demande de mes chers collègues, je vous parlerai de l'aspect francophonique et sociologique de la boxe française, un sujet que nous avons traité dans un colloque à la Salle Pétrière.

Donc, mes chers collègues, je vais avoir le plaisir de vous parler d'intégration et d'éducation dans ses aspects multiculturels. Sommairement, de ses implications historiques et sociales, dans quel contexte il a été question d'intégration et pourquoi ce concept est de plus en plus souvent remis en question. Actuellement, il est question d'accueil de populations de partout, et notamment de pays connaissant de graves conflits mettant en danger l'existence de populations entières, voire les menaçant même d'épuration ethnique. Les pays les plus pauvres de la planète ne sont pas en reste puisqu'ils sont également de gros pourvoyeurs de migrants. Ces populations venues par vagues successives suite à un contexte historique particulier, se sont petit à petit - et n'ont pas le choix - intégrées. Et à quel prix, puisque la République exige trois générations, en partant de la première fournée, pour obtenir des citoyens bien intégrés, c'est-à-dire susceptibles de se sentir français dans le plus profond de leur être et de ne garder de leurs origines qu'un spectre très flou de leur langue et des régions desquelles ils sont issus.

Depuis les Russes blancs échappés du joug des bolcheviques, les Polonais venus chercher des conditions de vie meilleures, les Italiens fuyant le fascisme, les Espagnols arrivés massivement en France au moment de la guerre civile et du franquisme, les Portugais, tous ont dû subir ce programme "prélavage, lavage, essorage" (entre guillemets bien sûr), qui finit inéluctablement par la francisation de tout ce beau monde, si bien que la France compterait actuellement plus de treize millions d'individus d'origine étrangère. Bien entendu, il existe d'autres communautés plus récentes, notamment africaines, magh-

rebines, turques, chinoises et autres. "La France ne peut recevoir toute la misère du monde", pour reprendre l'exclamation d'un ancien premier ministre socialiste français, vient nous rappeler qu'il est urgent de réfléchir à des modèles plus adaptés de moyens d'insertion dans un premier temps, en attendant qu'il y ait intégration réfléchie, c'est-à-dire une intégration qui tienne compte des éléments socioculturels que les nouveaux arrivants bradent en contrepartie d'une acceptation dans le pays d'accueil, éléments qui, indubitablement, resurgiront au moment des tensions sociales ou dès que les anciens nouveaux venus se seront consolidés et demanderont la parole.

A l'inverse de l'intégration européenne, le concept nord-américain propose quasiment un choc frontal des cultures. Je voudrais vous parler d'un concept qui est de plus en plus accepté maintenant, au niveau de l'intégration : l'une des difficultés de l'intégration, c'est de mettre l'individu face à lui-même et face aux autres, donc à la société. Pour prendre en considération la problématique de l'intégration sociale de l'individu et sa relation pour son acceptation de l'autre et par delà de lui-même, il faudrait impérativement prendre en considération la formule suivante : il a été exclu, il s'est donc rebellé contre son sort, ce qui ferait de cette rébellion une dynamique défensive contre le sentiment d'exclusion. Ce sont les observations faites au niveau des jardins et des clubs d'enfants et des cours de jeu qui nous permettent de vérifier que celui qui a été exclu du jeu menace de gâcher la partie s'il ne fait pas partie du jeu, ce qui peut sembler de prime abord une brimade des autres camarades ou une envie d'imposer sa personne aux autres est en en fait "vous m'avez exclu, alors je me fais rebelle". Cette réaction ambivalente vis-à-vis du groupe qui exclut, le refus d'accepter l'autre, entraîne une réaction violente dont l'importance varie selon les individus. Ce concept de la rébellion est intimement lié à la relation de l'intégration sociale par la reconnaissance du soi propre et de l'appartenance à un groupe social donné. Cette dynamique de l'exclusion entraînant la rébellion s'associe à un sentiment douloureux de rejet ou de non-reconnaissance, à un sentiment d'injustice, surtout si

ce rejet était le fait d'un groupe social avec lequel l'exclu entretenait des relations affectives plus ou moins prononcées. La relation dialectique entre les facteurs de l'exclusion et les différents mécanismes qui permettent de métaboliser cette douleur forment l'essentiel des mécanismes mis en place pour se défendre et donc se mouvoir face aux événements de la vie. La réaction individuelle à un événement donné se caractérise par l'adaptation de ses besoins biologiques à son contexte culturel. D'où la nécessité de la prise en compte de données abstraites et inconscientes dans l'élaboration de ses relations avec autrui. Or, le langage humain ne se limite pas à un dictionnaire contenant des mots reliés entre eux par des significations précises, mais suppose l'existence d'un ordre abstrait organisé de façon à transmettre des représentations spécifiques ou générales qui, en quelque sorte, traduisent à tout un chacun une cohorte de messages culturels. De ce fait, on peut considérer qu'un individu naît doublement : d'une naissance biologique et d'une naissance sociale, et que cette dernière requiert un médiateur en la personne de la mère, qui assurerait à l'enfant le passage le moins angoissant possible du monde des premières réactions affectives primaires et fusionnelles à celui de son entourage social immédiat, dans lequel sa relation à l'autre et aux objets est fortement imprégnée par des représentations symboliques qui le relient au père symbolique : je suis père, je suis le père, je suis ton père. Le père matérialisant le surmoi et les interdits. La famille représente donc le cadre idéal pour cette médiation. Or, jusque là, il a été question de substituer cette mère biologique par une autre, chargée de mieux installer l'enfant dans son environnement d'accueil, ce qui a malheureusement souvent fini par entraîner une perte des deux identités.

Passons maintenant aux aspects sociologiques et francophoniques de la boxe française. En me faisant l'ambassadeur d'une activité sportive qui a su, depuis très longtemps, marier l'élégance au pugilat, je souhaiterais que l'on puisse mieux comprendre ce prodigieux vivier ethnique qu'est le milieu de la boxe française. J'espère que ce modeste travail pourra y contribuer. Je me permettrai pour ce faire de soulever

certains sujets de réflexion. En effet, ce mélange savant de noble art et d'un outil d'intégration de plusieurs générations, de jeunes, de moins jeunes, devenu hélas méconnaissable dans d'autres disciplines, des plus nanties comme des plus humbles, semble pouvoir constituer un rempart avec lequel il faudra compter comme moyen de prévention pour ceux et celles qui sont guettés par les affres de la dérive banlieusarde et de ses cités. La perception de la boxe française en France, ainsi que sa pratique, ne se retrouvent pas toujours de la même manière à l'extérieur de l'hexagone et dans les pays francophones ou autres. Cette différence de perception ne devrait pas nous troubler au point de ne pas imaginer cette activité dans un premier temps sous un certain regard, pour nous mettre un instant, dans un deuxième temps, dans la position des tireurs d'origine étrangère qui arrivent en France avec tout ce que leur milieu familial, leur famille, leur inconscient, et leur croyance leur dictent pour croire autant dans la boxe française, jusqu'à devenir plusieurs fois champions. Il est communément admis en psychanalyse que les cris de la prime enfance structurent, ce qui fait dire à certains psychiatres que les cris ressentis et vécus dans plusieurs langues et dans plusieurs pays d'immigration structurent autant mais peuvent déstabiliser de la même manière. Nous cautionnons, au-delà d'un sport, une activité pugilistique non sans risque et du fait de la confiance placée en nous par les pouvoirs publics, par les tireurs, les tireuses, ainsi que leurs familles, et du fait aussi d'un savoir que la médecine nous confère, nous atteignons les cris des uns et des autres et contribuons dans une large mesure à l'acceptation de son côté anodin et artistique. Cet enfantement se fait dans la douleur, pas plus qu'un autre (il nous est parfois demandé de faire un certain travail de plus sur nous-mêmes pour essayer d'harmoniser corps et esprit, l'un n'allant pas sans l'autre). Nous essaierons donc d'apporter une part de contribution pour une certaine uniformisation de la compréhension du mental du tireur de la boxe française dans son contexte francophonique.

Pourquoi les choses sont-elles aussi compliquées quand il existe une mère patrie réceptrice et une autre génitrice? Enième paradoxe plutôt qu'am-

bivalence. La difficulté tient au fait qu'en général, dans un cas comme dans l'autre, l'immigré, et par delà le tireur, arrive avec une langue maternelle exprimant plus l'affect que le concept. Ses rapports avec l'institution maternelle sont d'autant plus proches des yeux, donc du cœur, qui ne pourra pas fonctionner autrement dans le pays d'accueil. Dans le cas de la francophonie, ce questionnant devrait être évoqué différemment que dans le Commonwealth par exemple, car je vois mal une réflexion pareille lancée dans un club de cricket par exemple. L'intégration républicaine dont la France a tenu à donner l'exemple autour d'elle s'oppose point par point à celle prônée les années passées, à savoir l'intégration anglaise ou germanique dont il est souvent question en France, dont les débats télévisés s'évertuent à nous abreuver d'un phénomène qui aurait beaucoup à gagner s'il était décrit et plus introspecté par les personnes qui le vivent et le subissent quotidiennement. On ne pourrait parler d'intégration, d'intégrabilité, sans parler des dernières expériences réalisées au cours du XXe siècle avec tous ceux qui ont bénéficié de cette tradition d'accueil de la France, tradition qui a permis de donner dans un généreux élan de liberté et de justice, un signe qu'une démocratie moderne se devait d'offrir à ceux que l'oppression et l'obscurantisme ont contraints de lui demander.

Ce que je tenais à dire, c'est que nous essayons de mettre en place, dans la boxe française, des défenses qui permettent de garder cette activité sportive dans un état de propreté, autant que possible, pour que ce qui se passe ailleurs n'arrive pas en boxe française.

Pour conclure, il existe actuellement un peu partout en Europe une volonté d'intégrer en tenant compte des spécificités culturelles des migrants, mais une peur subsiste : celle de la dérive, et un retour vers d'anciens démons. L'école de base reste le meilleur cadre pour l'apprentissage de l'acceptation de l'autre, car c'est vers cette période de la vie de l'enfant qu'une bonne naissance sociale se fait.

* *Panathlonien français d'origine tunisienne*

Interventions des Coordinateurs par aires linguistiques

Giorgio Odaglia*

(Aire linguistique italienne)

Les points de vue, compétences et expériences de chaque Panathlonien sérieux et informé, sur les différents aspects de la vaste thématique "éducation et sport" nous ont été présentés lors de la réunion de l'aire linguistique italienne, durant laquelle nous ont surtout été donnés les résultats des récents Congrès de District qui - comme l'avait recommandé le Conseil Central - ont traité ce thème en préparation du Congrès International. Plusieurs Clubs avaient en outre organisé des réunions et des services sur ce thème. Les interventions ont par conséquent été très nombreuses, à tel point qu'une réunion supplémentaire de l'aire a été nécessaire, raison pour laquelle il m'est impossible ici de vous rapporter toutes les contributions qui ont été présentées.

L'attention majeure s'est semble-t-il centrée sur l'importance de l'éducation par le sport et sur la question de savoir si l'activité sportive joue vraiment un rôle éducatif. Les Panathloniens qui sont intervenus se sont montrés plus que convaincus que l'éducation motrice peut et doit jouer un rôle fondamental dans le processus éducatif général des jeunes, grâce à des influences positives :

- sur l'apprentissage scolaire,
- sur la volonté d'atteindre des objectifs donnés,
- sur le sens de responsabilité et sur le courage de faire des choix,
- sur la capacité à supporter les efforts,
- sur la satisfaction des besoins d'affection, d'amitié, de sécurité,
- sur les possibilités d'intégration sociale.

De telles tâches sont si importantes vis-à-vis de notre jeunesse que les Clubs ont jugé opportun d'orienter leurs initiatives essentiellement dans deux directions: interventions sur les problèmes didactiques et culturels et initiatives opérationnelles locales. Le rôle fondamental de l'école étant plus qu'évident, ainsi que le rôle des éducateurs et l'indispensabilité d'un renouvellement des programmes (les anciens modèles didactiques étant,

aux dires de certains, obsolètes), de nombreux Clubs ont tenté d'établir un rapport privilégié avec l'école, dans le but de parvenir, au moins au niveau local, à impliquer les enseignants d'éducation physique - dont ils ont pu apprécier la compétence et l'expérience - et à demander ensuite la collaboration des institutions scolaires aux initiatives des Clubs en faveur de la jeunesse.

Il faut garder présent à l'esprit que beaucoup estiment que pour différentes raisons, en Italie, le moment actuel est favorable aux changements, en ce qui concerne également les programmes scolaires et extrascolaires. Selon Renata Soliani (Présidente du Club de Côme), la perte d'habitude de nombreux enseignants d'être les "premiers acteurs" de la gestion du groupe/de la classe et la sensation conséquente de peur et d'incapacité ont pour effet un refus d'implication de leur part. Souvent, les enseignants, qui se retrouvent pour différentes raisons dans l'enseignement moteur, n'ont pas en amont l'expérience culturelle et sportive indispensable afin de transmettre une éducation motrice scolaire correcte et appropriée. Du reste, on ne constate que rarement chez eux de l'enthousiasme pour les nouvelles expériences, tout comme ils ne font que rarement preuve d'intérêt et de curiosité pour les initiatives d'intégration de leurs connaissances professionnelles.

Il est par conséquent nécessaire de contacter les enseignants et les dirigeants scolaires, de les impliquer et de les sensibiliser à la valeur du sport comme instrument éducatif moderne fondamental. L'autonomie de l'école permet du reste aux enseignants qui croient en la valeur culturelle de la pratique sportive de l'insérer dans le plan de formation. En vérité, les orientations scolaires basées sur l'étude des langues et de l'informatique semblent prévaloir actuellement, mais les propositions du Panathlon et de ses Clubs devraient s'orienter, comme suggéré par Ravagnani, du Club de Bolzano, vers la valorisation des initiatives de culture sportive vis-à-vis des dirigeants scolaires et des enseignants d'éducation physique.

Les Clubs devraient, concrètement, assurer leur soutien à toutes les initiatives réalisées dans le cadre et à l'extérieur des activités scolaires, visant à l'acquisition par les jeunes des meilleures quali-

tés, du point de vue éthique également, comme par exemple:

- apprendre à perdre sans se considérer un perdant,
- accroître la confiance en soi et l'estime de soi,
- capacité à gérer la frustration,
- intérêt pour la confrontation,
- devoir de respecter les règles,
- devoir de respecter l'adversaire,
- "jouer en faisant du sport".

C'est du reste ce qu'ont tenté d'obtenir de nombreuses initiatives, de nombreux cours, leçons et concours promus par Clubs et par les Districts, s'adressant surtout aux élèves du cours élémentaire ou aux handicapés. Lors de ces expériences, les organisateurs ont souvent rencontré des difficultés de nature bureaucratique, parfois des problèmes de sécurité et des limitations dues aux coûts de participation. En tout cas, les buts, envisagés et souhaités par les nombreux intervenus et ayant fait l'objet des initiatives des Clubs, doivent bénéficier de l'attention et du soutien des moyens d'information, pour que ces interventions ne soient pas limitées mais tendent peu à peu à une diffusion généralisée.

Il faut entre autres surmonter parfois des préjugés à l'égard de certaines activités, dans la crainte qu'elles puissent provoquer des effets, tant physiques que psychiques, qui ne sont pas toujours bénéfiques pour les élèves, en particulier s'ils sont très jeunes. Il est toutefois maintenant prouvé que des méthodologies correctes, s'articulant sur des bases scientifiques, psychologiques et techniques, excluent la possibilité d'anomalies morphologiques ou des problèmes neuropsychiques. Dans ce domaine, le Vice-président Prandi a souligné le rôle délicat que doivent jouer les médecins. De ce point de vue, il faut garder à l'esprit l'importance, dès l'enfance, d'une orientation éducative particulière pour le sexe féminin (comme recommandé par Tramontano, du Club de Palerme) pour la pratique d'activités motrices qui seront par la suite précieuses pour la santé (prévention de l'ostéoporose, de l'obésité, etc.).

En revanche, il n'est pas toujours facile de transmettre les bons messages à nos jeunes, qui sont parfois désorientés, selon Alfredo Chicoli (Président du Club de Foggia), par des distorsions anti-

éducatives provoquées par un certain sport, aujourd'hui présenté surtout par la télévision. Par conséquent, le Panathlon joue déjà - et devra jouer encore plus intensément - un rôle important et vraiment difficile aux fins de l'éducation sportive des jeunes : celui de la lutte contre les messages trompeurs venant de toutes parts et, surtout en ce qui concerne les plus jeunes, outre que des moyens d'information, parfois même de la famille. La liste serait longue et seul un engagement tenace et approfondi à la diffusion et à la valorisation des valeurs éthiques et culturelles pourra protéger les très jeunes des nombreux inputs anti-éducatifs qu'ils reçoivent actuellement.

Il faudrait même qu'il y ait un Observatoire, comme l'a proposé Corbetta, du Club de Biella, pour mettre en garde contre certains aspects du sport, peut-être récréatifs et amusants, mais discutables, voire même négatifs du point de vue éthique, comme les exercices trop dangereux, les altérations des règles de l'alimentation ou d'hygiène de vie, l'utilisation de stimulants et de drogues, etc. Si "éduquer" signifie amener à un certain comportement moral, il faut entendre par "éduqué" un sujet moralement et intellectuellement discipliné.

Comme bons exemples de ce que les Panathlon Clubs peuvent réaliser concrètement, citons les rencontres ludiques de nombreux Clubs, qui ont pour but de sensibiliser les familles à l'importance d'éduquer en fixant l'attention sur le plaisir du jeu et de la confrontation et non pas sur le stress de la victoire. Les Panathloniens désirent et espèrent que ces expériences et les conclusions qu'il sera possible d'en tirer contribueront à l'identification de nouveaux modèles d'action dans le secteur de l'école, des modèles qui, selon Renata Soliani, devront être respectueux des exigences du monde scolaire, mais favoriseront en même temps la croissance culturelle vis-à-vis du sport, aujourd'hui de plus en plus nécessaire et à laquelle les jeunes ont droit.

* *Panathlon Club de Gênes (IVe District, Italie)*
Président du Multidistrict Italie/Saint-Marin

Sebastião Alberto Corrêa de Carvalho*

(Aire hispano-am ricaine)

Pour toutes les raisons de nature physique, psychologique et morale, amplement traitées lors des Congrès bisannuels du Panathlon, qui s'ajoutent à celles apportées par le XIVe Congrès de Bâle, les représentants de l'aire hispano-portugaise considèrent que l'ensemble des objectifs du Panathlon International a pour but d'améliorer la qualité de la vie par le biais de l'activité physique et du sport, des activités garanties depuis 1976 par la Charte Internationale de l'UNESCO qui les insère dans le cadre de l'éducation générale, démocratisée et permanente.

Il est donc opportun que le Mouvement Panathlonien reconnaisse et assure la promotion de la Charte Internationale de l'Éducation Physique et du Sport, et qu'il tente en même temps de sensibiliser les pays membres de l'ONU afin que ces activités soient mises en pratique dans le but d'améliorer la condition des enfants et des jeunes.

L'école doit être le centre générateur de l'activité physique et du sport dans les communautés, le centre de diffusion de la culture, de promotion du changement de la dynamique sociale dans le monde entier.

Nous ne parviendrons pas à mettre fin à la violence tant que l'éducation/instruction ne sera pas diffusée à tous les enfants et à tous les jeunes. Le but de l'activité physique et du sport doit être de maintenir les enfants et les jeunes en bonne santé, étant donné que ces activités sont à même de prévenir certaines maladies. En outre, elles favorisent le développement du potentiel humain, intégral et social, elles facilitent l'intégration et renforcent les liens en famille (entre pères et fils) et à l'école.

Des activités, qui impliquent tout le Mouve-

ment Panathlonien dans l'engagement pris de respecter la "Charte du Panathlonien" (solidarité, respect, fair-play, en bref les valeurs de l'éthique), ont pour but la promotion de l'intervention de la "multisectorialité" (secteurs publics et privés, ONG) à travers les opérateurs sociaux adaptés aux différentes réalités locales, régionales et nationales. Ces activités doivent être accessibles à tout l'univers scolaire, sans discriminations de sexe, de race, de pouvoir d'achat, aux non handicapés comme aux handicapés, sans la moindre exception.

Le Panathlon doit si possible tenter de se faire reconnaître par les pouvoirs publics de tous les pays comme organe intégrant du système sportif, de façon à pouvoir obtenir les encouragements prévus par la loi, comme c'est le cas au Mexique, où les Clubs font partie du "Conseil National du Sport", où ils ont droit de parole et droit de vote.

Toujours au Mexique, grâce à la proposition présentée par le Panathlon concernant la Loi sur Éducation et Instruction, l'éducation physique et sportive fait maintenant partie intégrante du plan d'études.

Au Brésil, les propositions élaborées lors de l'Assemblée de District du Panathlon et présentées aux instances opportunes ont eu pour effet le rétablissement du nombre d'heures d'enseignement de l'éducation physique dans les écoles du réseau public (le nombre d'heures avait été réduit, dans certains cas, car l'éducation physique était une matière considérée comme non plus obligatoire), ainsi que la construction et la remise en état de 400 terrains de sport dans l'État de Sao Paulo.

Nous suggérons que les efforts accomplis par l'Organisation Mondiale de la Santé et par de nombreuses organisations analogues présentes dans le monde entier afin de combattre les maux provoqués ou aggravés par le 'sédentarisme' (qui tue chaque année plus de 2 millions de personnes) - efforts qui se sont concrétisés par la première édition de la "Journée Mondiale de l'Activité physique" (6 avril 2003),

durant laquelle a eu lieu le lancement officiel de l'organisation non gouvernementale "Agita Mundo - Move for Health NGO" - soient fermement soutenus par le Panathlon, dans tous les Pays dans lesquels il a des Clubs, dans le monde de l'école, générateur de culture et de changements au niveau des comportements.
Enfin, compte tenu du fait que :

- les interventions des orateurs présentent des aspects importants communs à toutes les cultures,
- dans les cultures émergentes, les actions sont plus importantes car elles constituent un instrument de rachat des populations,
- la gravité de la question s'est accrue de façon significative au cours des dix dernières années, quand l'éthique requise et recommandée dans le monde du sport s'est avérée absente du rapport économique, à tel point que la forte inégalité s'est ultérieurement accrue,
- malheureusement, la globalisation n'a pas pour conséquence un équilibre majeur ou une plus grande égalité des chances, mais qu'au contraire les problèmes économiques s'aggravent ultérieurement, phénomène qui a d'importantes répercussions sur la société,

nous considérons qu'il est indispensable de surmonter ce déséquilibre afin que les cultures émergentes ne soient pas définitivement exclues du contexte mondial.

Coordinateurs :
Henrique Nicolini, Brésil - Délégué de la Présidence Internationale pour les Amériques
Cipriano Barretto Amaro, Mexique - Conseiller Central
Juan Lozano Matinez, Mexique - Gouverneur du XIIIe District
Maria Emilia Alvarez, Uruguay - oratrice

* *Panathlon Club de Riberião Preto (XIIe District, Brésil)*
Conseiller Central du PI

André Monroche*

(Aire francophone)

La semaine dernière, j'étais en Écosse pour participer à une rencontre de médecine qui a rassemblé trois mille sportifs. Le Panathlon était partenaire de cette rencontre.

Je vous présente trois schémas de synthèse du travail que nous avons réalisé dans l'aire francophone.

- Le premier a trait à l'éducation et au sport : nous avons constaté qu'à l'école, il existe une disparité dans l'enseignement de l'éducation physique et civique. D'autre part, dans les clubs et dans les milieux sportifs, cette éducation semble être encore moins constante. Des efforts ont été faits dans certains pays et un engagement du Panathlon serait opportun, par exemple en référence aux organisateurs ou aux familles des sportifs. En ce qui concerne le rôle du Panathlon International, il est nécessaire d'encourager au respect des règles, lorsqu'elles sont connues, et en ce qui concerne les exemples d'action, l'on pourrait envisager des stages de formation d'arbitrage pour les jeunes et s'attarder en particulier sur le respect du code éthique, des règles et des décisions des arbitres.

- Le deuxième schéma concerne la pratique sportive et l'insertion. Nous observons que pour les sportifs qui ont du talent, il y a dans certains pays une possibilité de structures complémentaires, malheureusement avec une certaine disparité; l'idéal pour les sportifs serait de pouvoir faire des études et en même temps de pouvoir pratiquer le sport choisi à haut niveau. L'objectif final est de faciliter l'insertion socioprofessionnelle après la carrière sportive, en sachant que cette action pourrait servir de modèle pour les sportifs moins talentueux, comme mis en évidence également dans la Charte du Panathlonien.

- Troisième schéma : en ce qui concerne l'éducation et la solidarité, nous constatons l'existence dans la sphère sportive d'une véritable mosaïque, même pour les Clubs d'un même District. L'idéal serait d'activer un réseau ramifié, en utilisant différents systèmes de communication, par exemple Internet, pour favoriser des synergies en harmonie avec plusieurs thèmes centraux du Panathlon International. Un autre exemple pourrait être l'intégration ethnique et socioculturelle, comme nous l'a très bien expliqué hier le Dr. Rezgui, ou, dans le cas du handicap, par Paul Odermatt. Tout cela peut être synthétisé par une simple devise: "plus d'action, moins de théorie". En pratique, il serait utile de choisir des partenaires opérationnels.

* *Panathlon Club d'Angers, Gouverneur du XVIIe District (France, Belgique, Luxembourg)*

Winfried Sponring*

(Aire allemande)

On dit en Autriche que pour faire de bonnes choses, il faut faire plusieurs tentatives. Je pense qu'il est important de motiver les jeunes à la pratique sportive, autrement la discussion sur la valeur de l'éducation par le sport n'aurait pas de sens. Cependant, nous devons avant tout trouver des modes de communication plus innovateurs, nous améliorer. Par exemple, la page principale du site Internet du Panathlon ne contient que trois langues, et elle est actuellement en cours de construction. Si l'on souhaite vraiment transmettre un message au public, il est nécessaire de s'améliorer. La Revue du Panathlon devrait elle aussi être mise sur la page principale du site, pour que tous les non membres intéressés puissent eux aussi y avoir accès.

En Autriche, certaines organisations sportives, certains événements scolaires sportifs ont été organisés par des Clubs du Panathlon. Plusieurs, durant lesquels divers sports ont été présentés, ont rassemblé plus de 12.000 enfants (rappelons que moins de 5% des enfants entre 6 et 12 ans font partie d'organisations sportives). Que se passerait-il s'ils devaient quitter l'école? Qui s'occuperait d'eux? S'ils ne sont pas en mesure de pratiquer et de suivre un sport, le Panathlon, précisément, pourrait intervenir. Il est vrai que dans plusieurs pays, les organisations existent, mais beaucoup ne les connaissent pas.

Je pense que nous devrions prendre soin de ces groupes de jeunes non organisés et les guider vers l'activité sportive. L'on pourrait ouvrir les gymnases et les structures sportives le vendredi ou le samedi soir, pour que les jeunes puissent s'organiser et trouver une alternative à la discothèque, au night club, à l'alcool, et par conséquent être guidés et conseillés. Un système de ce genre a déjà été organisé à Schaffhausen et il ne cesse de s'améliorer.

Je pense aussi qu'il faudrait organiser des

championnats et des compétitions ouverts à tous les jeunes, sans obligation d'appartenir à une organisation, quelle qu'elle soit. L'appartenance à une association devrait être nécessaire s'il s'agit de hauts niveaux de compétition, mais à plus bas niveau, tous devraient avoir la possibilité de pratiquer un sport. Le sport devrait être offert aux jeunes dans le cadre de l'école. En Autriche, par exemple, les organisations sportives demandent quelles écoles sont intéressées au volley, au football, à la gymnastique, etc. et ces activités sont ensuite directement présentées dans les établissements qui les ont demandées. Les jeunes ont ainsi la possibilité d'essayer directement et de voir de près des sports qu'ils ne connaissaient peut-être pas.

J'aimerais vous donner un autre exemple: ma belle-sœur est handicapée mentale, mais pour certaines choses, elle est plus douée que moi: elle se souvient parfaitement des personnes, des dates, elle n'oublie jamais les personnes avec lesquelles elle a parlé, d'où elles viennent, leur aspect, etc. Maintenant, elle a 52 ans et elle vit avec nous. Elle a remporté deux médailles d'or aux Jeux Paralympiques de Calgary, elle a été championne autrichienne de natation et elle pratique toujours une activité sportive, selon ses possibilités bien sûr. En l'observant, j'ai remarqué en elle des potentialités, mais aussi son grand besoin de soutien. Je me suis rendu compte que "les handicapés" ont besoin d'aide et qu'ils doivent être éduqués par le sport, une activité qui les rend heureux sur le plan émotif.

Actuellement, nous nous consacrons en particulier à la divulgation du Fair Play et il est important de traiter ce thème du point de vue scientifique également. Nous encourageons les Clubs à le divulguer. Je pense que le Panathlon doit modifier son image publique et sa façon d'apparaître s'il veut approcher et encourager en particulier les jeunes.

* *Panathlon Club d'Innsbruck*
Gouverneur du XVIe District (Autriche)

Table Ronde

Service et Territoire

Fondation "Panathlon International - Domenico Chiesa"

*par Enrico Prandi**

Née en 1996 en réponse à la volonté des héritiers de Domenico Chiesa, l'un des fondateurs les plus convaincus du Panathlon, la Fondation a pour but d'honorer la mémoire de Domenico Chiesa en décernant, tous les quatre ans, un Prix international à l'auteur d'une œuvre d'art visuel s'inspirant du dynamisme, de la plasticité, de l'utopie et de l'émotion du geste sportif, ainsi que de l'atmosphère dans lequel ce geste s'accomplit. La première édition a eu lieu dans le cadre de la Biennale de Venise, en 2001, à l'occasion du cinquantième anniversaire du Club de Venise, fondateur du Mouvement Panathlonien, et depuis 2002, la Fondation lance et réalise, en collaboration avec le Panathlon International, des concours d'art graphique destinés aux Écoles d'Art et aux Lycées Artistiques des 28 Pays dans lesquels le Panathlon est présent.

Je pense que la Fondation doit être considérée non seulement comme un objectif atteint, mais comme un motif d'orgueil pour tous les Panathloniens, car elle associe un grand acte de générosité de la famille de l'un de nos fondateurs à un acte d'amour envers le Panathlon, pour promouvoir et diffuser le sport à travers une œuvre d'art, en conjuguant le binôme Art et Sport, qui a toujours été présent dans l'idéal olympique.

Le Conseil d'Administration a tout fait, dès le début, pour respecter la volonté de Domenico Chiesa, à savoir entretenir un contact avec la Biennale, mais les très nombreuses difficultés,

comme peuvent en témoigner nos amis de Venise, ont fait qu'il a été très difficile de nouer un rapport avec un monde qui, bien qu'international - et constituant par conséquent une vitrine très importante - récompense malheureusement plus la provocation artistique que l'œuvre d'art, alors que dans leurs intentions et leurs désirs, nos Membres entendaient récompenser des œuvres permettant une compréhension plus immédiate.
La visibilité qui nous a été apportée par Venise est elle aussi discutable. Il est vrai que nous sommes cités dans le catalogue officiel, et ce n'est pas rien, mais nous l'avons été d'une façon si estompée que bien peu l'ont remarqué.
L'important est maintenant de regarder droit devant, de rechercher de nouvelles formes de collaboration avec la Biennale, d'organiser de nouveaux concours pour de jeunes artistes s'inspirant du Sport, d'apporter notre soutien à des initiatives analogues en fournissant des prix, et de chercher de nouvelles ressources par l'intermédiaire des Membres des Clubs. Telles sont les nouvelles lignes directrices que la Fondation entend suivre.
En effet, le nouveau concours destiné aux élèves du second cycle de l'enseignement secondaire de tous les Pays dans lesquels le Panathlon international est présent fait actuellement l'objet de beaucoup d'intérêt.
Comme nous l'avons dit, le Conseil de la Fondation étudie actuellement de nouvelles initiatives visant à faire en sorte qu'il soit possible d'accroître le patrimoine de base grâce à des donations ultérieures de la part de tous les Membres ou des Clubs désireux de rendre honneur à des amis ou à des Membres ayant rendu des services particuliers à cet organisme.
Cela permettrait à la Fondation d'étendre son but social et d'étudier de nouvelles interventions qui, à ce jour, n'ont pas encore été prises en considération, en d'autres termes de donner à notre Fondation une nouvelle activité et de lui assurer une relance plus marquée, au terme d'une première période caractérisée par une certaine inertie, qui, en tout cas, n'a nullement compromis sa solidité.

* *Panathlon Club de Reggio Emilia (Ve District, Italie)*
Ier Vice-président du P.I.

Fondation Panathlon Club de Genève

*par Lucio Bizzini**

La Fondation du Panathlon Club de Genève fait partie du Club, fondé en 1959, et compte à ce jour 88 membres. Jusqu'en 1995, les institutions publiques ont toujours joué un rôle de tout premier ordre dans l'éducation des jeunes, mais en raison de restrictions économiques au sein de l'État Suisse également, il est nécessaire que les institutions privées participent plus activement à ce travail éducatif.

Les objectifs de la Fondation sont substantiellement au nombre de deux : favoriser l'éducation des jeunes à travers le sport et fournir une assistance au niveau social aux plus démunis, afin qu'ils puissent grandir et se développer dans le sport. Au début de la souscription, le but était de collecter 200.000 francs, c'est-à-dire 135.000 Euros. Il est intéressant de constater le chemin accompli par la Fondation : en février 1996, elle a obtenu 120.000 francs; en janvier 1997, elle est définie juridiquement et inscrite au registre du commerce, la totalité des fonds souscrits est de 187.620 francs et le Conseil d'État du Canton de Genève l'exonère des impôts sur la revue et sur le patrimoine.

La situation actuelle (juin 2003) est la suivante : la Fondation a désormais 600.000 francs, soit 400.000 Euros. Pour 2005, notre objectif est d'atteindre le million de francs suisses. Nous avons aussi essayé de donner une certaine visibilité à cet organisme en organisant différentes initiatives, par exemple une aide aux Clubs, comme cela avait déjà été le cas pour la Section Junior du Genève-Servette Hockey Club. Des bulletins de souscription ont été envoyés, sur lesquels étaient indiqués les objectifs poursuivis et le type d'aide que chacun pouvait apporter. Chaque

Membre devait s'engager à chercher d'autres Membres participants.

En huit ans, la Fondation s'est occupée aussi bien de sport de masse que de sport d'élite, en s'adressant à des clubs mais aussi à des particuliers, et depuis 1996 environ, 10.000 francs suisses ont été distribués chaque année. Exemples: financement d'un terrain d'alpinisme pour spécialistes avec E. Loretan, l'un des plus grands alpinistes suisses, et avec Michel Vaucher, connu pour les actions importantes qu'il a accomplies; remise de bourses annuelles à de jeunes athlètes, par exemple le Judoka qui a participé aux J.O. de Sydney.

Les "Amis de la Fondation" ont aussi été créés pour la collecte d'argent: chaque ami a versé 10.000 francs. Tous les ans, le Club destine une somme de presque 10.000 francs au marketing et à l'organisation d'un événement servant à collecter des fonds pour la Fondation, comme par exemple le Golfathlon, qui a collecté plus de 50.000 francs. Plusieurs excellents joueurs de golf ont été invités. Il leur a été demandé combien de points ils auraient fait en 36 trous. Le nombre de points obtenus a été multiplié par une somme que chacun d'eux s'était engagé à donner. Nous avons ainsi pu collecter 50.000 francs, chose extraordinaire si l'on tient compte des problèmes économiques actuels. Une autre donation de 200.000 francs a également eu lieu grâce à un de nos Membres, qui a utilisé un fonds de l'État destiné à Sport et Handicap, qui n'avait plus de structures pour être activé; cette somme a donc été versée à la Fondation. Il est important de noter que sans la Fondation, il n'aurait pas été possible de récupérer cet argent.

En ce qui concerne l'héritage des Membres défunts, Olivier Carrard m'a dit qu'il est en train de s'en occuper, et qu'il a demandé l'exemption fiscale pour les donateurs. Une autre idée intéressante consiste à intercéder auprès des notaires de Genève, car ils possèdent une liste de fondations de charité dont notre Fondation pourrait également faire partie; cela servirait à obtenir des financements. Je m'arrête ici, car ce n'est pas moi qui m'occupe en première ligne de la Fondation.

* *Panathlon Club de Genève (Xe District, Suisse)*
Membre de la Commission Culturelle du PI

Fondation V^e District

*par Giovanni Strocchi**

Combien de fois les Présidents des Panathlon Clubs ont-ils été les protagonistes d'un entretien de cette nature avec le directeur d'un établissement bancaire?

"Président, votre demande de sponsorisation est faite à des fins méritoires, mais comment puis-je la présenter au Conseil, vu que votre Club n'a pas la personnalité juridique, qu'il n'a pas de numéro de TVA. Comprenez-moi ..."

"Je comprends, même si, excusez-moi d'insister, vous pourriez peut-être m'aider en effectuant directement le versement des sommes dues au restaurant (à la société, pour la location des locaux ...) qui vous facturera les frais de la réunion conviviale ou du rafraîchissement".

"D'accord ... je ferai tout mon possible, pour vous, parce que je vous connais, personnellement".

Tels sont les obstacles et les petites problématiques que Présidents et Gouverneurs doivent affronter et surmonter quotidiennement pour réaliser des initiatives en faveur des Clubs, du District et du Panathlon International. Comment sortir de l'impasse?

***

Le Panathlon International est l'association de tous ses Clubs.

L'association est universitas personarum.

La fondation est quant à elle universitas bonorum.

Comment obtenir des fonds pour le District?

Le Panathlon International a créé la "Fondation Chiesa", à la mémoire de l'un de ses Membres

fondateurs. Cette Fondation poursuit des buts spécifiques et dispose de ses propres moyens, destinés à la réalisation de ses buts institutionnels.

Il y a un autre précédent : le Panathlon Club de Genève (Suisse) a créé sa propre Fondation, qui utilise d'importants legs "mortis causa", subventions et donations.

Notre cas d'espèce est différent.

"Le deuxième au classement est le premier des derniers" - paroles et musique de Enzo Ferrari.

Le 22 février 2003, le Ve District du Panathlon International a créé sa propre Fondation, dont font partie les 23 Clubs répartis sur son territoire (acte de constitution de la Fondation rép. n° 23454, recueil n° 4234, Notaire Maître Valerio Visco de Ravenne, acte enregistré le 12 mars 2003, n° 970 Bureau du Registre de Ravenne; statuts de la Fondation rédigés par le Notaire, en cette même date).

Sans dépendre économiquement du siège du Panathlon International, préposé à la réalisation de vérifications sur chacune des diverses autorisations et facturations, lesdits Clubs pourront, de façon autonome, recevoir financements, legs et donations, qui leur permettront d'atteindre les buts institutionnels du P.I. en bénéficiant, rapidement, de facilités fiscales.

***

Quiconque crée une fondation souhaite réaliser des activités durables, abstraction faite de ce qu'il advient de ses fondateurs.

La genèse de la fondation réside, dès la Grèce antique, dans la mémoire de gestes épiques, poétiques, olympiques. En créant une fondation, l'auteur de tels gestes tentait à travers elle d'aller au-delà de la mort pour ne pas tomber dans l'oubli et rester dans la mémoire de la "polis", de sa famille, en consacrant de l'argent à une divinité ou à son époque.

Pendant la période romaine, la fondation acquiert un caractère social, et non plus religieux. Au Moyen-âge, l'Église atteint des positions hégémoniques et utilise la fondation pour créer des mainmortes qui, cependant, entravent

la circulation des richesses.
Avec la révolution française, la pensée illuministe s'oppose à l'ancien régime des corps sociaux intermédiaires et inutilisés. La "fondation" réapparaît dans le Code Napoléon, à l'art. 910, soumise à une autorisation administrative et à une destination d'utilité publique.
En Italie, le code civil a tenté de laïciser le concept de fondation en l'affranchissant des aspects liés à l'Église, en l'unissant à la doctrine du négoce juridique; aujourd'hui, l'État contrôle les personnes juridiques et les associations non reconnues (partis, syndicats, associations, fondations ...), dès lors que la personnalité juridique leur est conférée, ainsi que les actes des organismes.
La fondation jouit d'une bonne considération dans les pays de "common law" où, par le biais du trust, l'on sépare la possession formelle du bien de celle de l'intérêt substantiel. Le rachat de la société capitaliste s'opère sur la base de l'éthique protestante, en réalisant des activités bénéfiques: ainsi se développent fondations et mécénat.
Dans la société industrielle, d'innombrables organismes no profit ont proliféré.
"Not for profit" : cela ne signifie pas organisme ne réalisant aucun bénéfice, mais que "the distribution of the profit is prohibited" et "alienable claims to profit do not exist".
Grâce aux organisations privées à but lucratif, il est possible de remédier aux inefficacités du secteur public; les services de bénévolat sont liés à l'assistance hospitalière, à l'emprunt, là où l'on privilégie le résultat, les choix idéologiques, les modalités de production (éducation, assistance, spectacles, lobbying), au lieu de la valeur d'échange.
On offre ainsi la garantie que la qualité du produit final (universités, sport, écoles, confessions religieuses ...) ne sera pas sacrifiée au gain. Le social commitment encourage les particuliers à se transformer en chefs d'entreprise dans le but de répondre à des exigences sociales.
L'État sollicite ces initiatives en créant des

encouragements tels que la déduction fiscale des contributions accordées à titre libéral, de façon à permettre à des personnes physiques et juridiques (fondations, associations...) de déduire les donations reçues du revenu imposable, ce qui a pour effet une baisse des impôts.
Les bénéficiaires qui ont recours au bénévolat peuvent obtenir des contributions de particuliers, de sponsors, de banques, d'assurances, à des coûts de gestion moins élevés, grâce à la personnalisation du service. Grâce à la Loi 364/1989, applicable aux trusts, une distinction est faite entre le patrimoine de la fondation et le patrimoine personnel de chacun de ses membres.
Le patrimoine de la fondation étant séparé de celui des sujets qui la composent, il ne peut pas être attaqué à titre exécutoire par leurs éventuels créanciers, ni par ceux de la gestion. La séparation des contraintes et des impôts entre propriétaires et patrimoines a été créée par le biais de la contrainte de l'indisponibilité patrimoniale.

***

La fondation du Ve District du Panathlon International destine un patrimoine à la réalisation d'interventions telles que l'assistance aux handicapés ou aux plus démunis, la gestion de centres d'études, afin qu'ils décernent des prix, ou de centres de recherches dont les buts sont conformes aux buts institutionnels du P.I.
Pour être libre d'œuvrer, la fondation de District du P.I. a acquis la personnalité juridique en date du 29/7/2003, qui lui a été reconnue par la Préfecture de Rimini, bureau territorial du Gouvernement, par inscription au registre préfectoral des personnes juridiques réf. n° 1117/2003-aire 1, et elle a obtenu du Bureau des Impôts Directs de Rimini, Ministère des finances, registre fiscal, le numéro de code fiscal n° 91081720400, comme certificat d'attribution ayant déjà prédisposé l'acte de constitution, les statuts et le règlement.
La fondation, organisation de bénévolat non gouvernementale, sans but lucratif, est un organisme non commercial qui, ayant des buts d'utilité sociale, bénéficie de facilités fiscales. Sur le

plan fiscal, elle est comparée à un organisme bénéficiant de facilités, aux fins du calcul des revenus, de l'IRAP et de la TVA.
Il est ainsi possible de poursuivre les buts institutionnels du P.I. en obtenant des sponsorisations, pour promouvoir des initiatives des différents Clubs, de la part d'organismes, d'instituts territoriaux, habituellement portés à faire des dons aux particuliers, dont ils ont une connaissance directe (Président du Club), en raison d'une sympathie personnelle ou autre.
En "entrée", la fondation recevra des sponsorisations; elle aura des charges fiscales moindres et tiendra une comptabilité et des facturations minimales; en "sortie", les contributions relatives seront mises à disposition pour les différents Clubs concernés.
Le fonds patrimonial de la Fondation reçoit par exemple les parts des contributions annuelles versées par chaque Membre (des Clubs) au Gouverneur du District, la contribution versée par le Panathlon International au Gouverneur pour le remboursement des frais, des donations et des sponsorisations; en outre, les cotisations d'inscription à la fondation, "una tantum" que chaque Club versera, seront les bienvenues.
Le Panathlon International en tirera profit, et il acquerra une plus grande visibilité grâce aux investissements de sponsors destinés à des initiatives culturelles et institutionnelles telles que: prix pour le fair play, pour les handicapés, pour la femme en sport, pour les jeunes défavorisés et méritants, pour l'utilisation ou l'amélioration d'installations sportives, ... avec un retour d'image pour le P.I. à différents niveaux.

* *Panathlon Club de Ravenne*
Gouverneur du V^e District, Italie

Table Ronde

Règlements de Compétition et Fair Play

Service Championnat Interscolaire de, Jeu Sport Trophée Fair Play

Panathlon Club de Côme

*par Renata Soliani**

Pour le Panathlon Club de Côme, l'expérience de collaboration avec le monde de l'école commence en 1994, mais c'est en 2000, au début de ma présidence, que nous commençons à envisager la réalisation de ce Championnat spécial.

La Commission Jeunes, ayant activé un service caractérisé par le cours d'actualisation des connaissances motrices et sportives présenté par un médecin, un psychologue et un enseignant d'éducation physique, a ensuite bénéficié de l'expérience d'un expert de méthodologie de l'entraînement.

Le but était de présenter des unités de travail spécifiques pour le développement de l'aire motrice avec des variantes méthodologiques à même de donner en même temps la garantie du développement de l'aire émotive et affective, intellective et sociale.

L'enseignant étant également panathlonien, il lui a été facile de présenter la philosophie du Panathlon et de diffuser la Charte des Droits de l'Enfant dans le Sport et la Charte du Fair Play.

Je dois aussi signaler l'instauration dans notre réalité, ces dernières années, d'un rapport de

confiance entre les enseignants, qui croient en la valeur culturelle de la pratique motrice et sportive, et les Panathloniens, qui en transmettent la valeur éducative. En outre, le problème de l'impossibilité d'entreprendre une collaboration concrète entre le monde du sport organisé et le milieu scolaire, s'agissant de structures basées sur des conditions culturelles non assimilables ou en tout cas non convergentes, a été surmonté grâce à la disponibilité constante que les Panathloniens ont offerte à l'école, grâce à des propositions de formation aptes à conférer une certaine praticité aux concepts théoriques du fair play.
Dix ans de service s'adressant à des destinataires allant du cours élémentaire à l'université ont donné une certaine visibilité au Club. Les différents médias ont parlé de nos initiatives et nous avons aussi trouvé avec une certaine facilité un sponsor capable de financer ce dernier projet.
L'idée d'organiser un championnat ayant des caractéristiques techniques qui répondent aux critères des Fédérations (s'intéressant ainsi également au développement moral de la personne) a plu.
Un manifeste d'intentions pour la diffusion du fair play a donc été préparé, et signé par les enseignants afin de garantir la connaissance des objectifs à atteindre.
Avec la supervision du Coordinateur d'éducation physique du Centre de Services Administratifs de la Province, nous avons par conséquent projeté un championnat de jeu-sport destiné aux élèves de CM1, accompagné d'un don de matériel didactique et d'un soutien technique aux enseignants; les fédérations ont elles aussi collaboré.

Ce championnat a une particularité: à côté du classement sportif traditionnel qui, à la fin, aurait attribué le premier prix à l'équipe gagnante, nous avons ajouté un Trophée Fair Play à destiner à l'établissement ayant prouvé qu'il s'était le plus enrichi dans les rapports individuels et collectifs (en obtenant le plus

grand nombre de points) grâce au respect de la vérité, à la condamnation du jeu déloyal et à l'engagement à l'impartialité.
Le rôle du Panathlon a été précisément d'envoyer à chaque rencontre un "bénévole", ayant auparavant reçu toutes les instructions nécessaires, qui avait pour tâche d'observer les comportements à évaluer, en rapport à enseignants et athlètes.
La somme des partiels de la journée, insérée dans le cadre d'un classement général, a également permis de réaliser un classement de mérite traditionnel. Ajoutons que nous avons également tenu compte des comportements particulièrement dignes d'une note de mérite ou de démérite, référés verbalement par les observateurs.
Les objectifs atteints sont les suivants :

- prouver qu'il est possible, à l'école également, d'organiser un événement sportif en préservant à la fois les aspects technique d'une part et éducatif et comportemental d'autre part,
- favoriser la participation de tous les sujets de la classe sans aucune discrimination liée au talent naturel en gérant leur rotation dans la compétition, en insérant les handicapés dans des rôles adaptés à leurs capacités motrices,
- affirmer la valeur du sport en tant qu'instrument de formation dans le cadre du programme scolaire et en même temps réaffirmer l'importance du caractère multidisciplinaire moteur à l'âge évolutif,
- favoriser l'esprit de groupe (équipe), mais aussi un sain orgueil de la notion d'appartenance (école),
- prise de conscience du fait que la pratique sportive est un moment interculturel qui favorise le franchissement des barrières de la "cage" des différentes provenances ethniques,
- développement de la notion de loyauté et d'affirmation de la vérité,
- éducation à l'acceptation des décisions de l'arbitre.

Nous pouvons affirmer que les objectifs prévus ont été atteints, certains de façon éclatante, d'autres de façon moins évidente mais quoi qu'il en soit substantielle, ce qui prouve que, surtout dans le domaine social, "les valeurs morales" sont toujours gagnantes.
Notre projet a en outre obtenu un résultat qui, pour les Panathloniens, est très important: prouver que les actions pour transformer les valeurs intrinsèques du sport en valeurs sociales existent et que l'éducation motrice et sportive peut être réellement mise au centre d'un projet annuel de formation autour duquel faire tourner les autres matières enseignées (italien, mathématique, dessin, etc.)

Nous sommes donc en mesure de réaffirmer un concept que nous jugeons fondamental: à l'école, non seulement nous pouvons mais nous devons le faire! Bien entendu, en évaluant aussi les offres qui peuvent s'adapter à d'autres tranches d'âge.
Les idées ne manquent pas ...
Par exemple, que diriez-vous si nous suggérions aux organes compétents d'utiliser, comme élément de choix pour l'admission au championnat ou aux tournois, le comportement correct de toute l'équipe?
Et si, en cas d'égalité, l'on favorisait l'utilisation d'un "golden fair play" à la place du "golden goal"?

* *Président du Panathlon Club de Côme (IIe District, Italie)*

Bien plus qu'une médaille

*par Henrique Nicolini**

L'activité sportive est une réalité qui va bien au-delà de la simple lutte pour remporter une médaille. C'est tout un ensemble de valeurs qui composent l'univers, un ensemble de valeurs comprenant des éléments de nature sociale, éducative et biologique.

Dans la première partie de cet exposé, nous entendons illustrer quels sont ces éléments, tandis que dans la seconde, nous signalons plusieurs initiatives réalisées dans ce cadre au Brésil, surtout dans le secteur scolaire.

Facteurs limitant le développement de valeurs inhérentes au sport

La très forte accentuation de plusieurs aspects négatifs a empêché une juste évaluation des éléments essentiels qui constituent le sport. Ces aspects sont les suivants:

- une passion exaspérée pour la victoire,
- une véritable idolâtrie pour le champion,
- l'influence de l'argent / professionnalisme.

Cependant, si l'on considère ces influences dans le cadre d'un modèle de normalité, loin de tout radicalisme, on constate que des valeurs hautement positives peuvent également apparaître. En examinant le sport d'un point de vue global, il est possible de mettre en évidence des éléments particulièrement significatifs

a) Solidarité et loyauté

Le sport consolide l'amitié et l'esprit de loyauté entre les membres d'une équipe. Il s'agit d'un

rapport qui, souvent, nous accompagne tout au long de notre vie.

b) Esprit de groupe

Le sport collectif favorise le développement de l'esprit de groupe, en mettant en relief le fait que c'est toute l'équipe qui participe. Il s'agit d'un élément fort d'intégration du concurrent dans un contexte social, et d'un instrument efficace pour le diagnostic de l'égoïsme.

c) Esprit chevaleresque ou fair play

Les comportements acquis sur les terrains de jeu transcendent le sport en impliquant également la vie en société et en se transformant en civisme.

d) Respect de l'autorité

Obéir aux décisions d'un arbitre est un premier pas vers le respect des lois et des conventions d'une société.

e) Respect des adversaires

C'est le premier pas vers le respect des autres personnes dans la vie en société.

f) Confiance en soi

La connaissance de ses propres possibilités de la part d'un sportif représente le début d'une confiance en soi dans la vie quotidienne.

g) Préparation physique

La qualité de la vie s'améliore considérablement si l'on pratique un sport. L'exercice est indiscutablement un instrument important de maintien de la santé physique et mentale.

Mesure

La tentative d'insérer les susdites valeurs sociales comme objet de la compétition sportive parallèlement au calcul traditionnel des points comporte des difficultés techniques. Les valeurs sociales sont, de par leur nature, subjectives. Leur mesure aux fins du résultat d'une confrontation sportive devient par conséquent extrêmement difficile du point de vue méthodologique.

L'approche d'une méthodologie susceptible d'être acceptée de tous n'est pas chose facile. Les valeurs mêmes que nous défendons, à associer au résultat d'une compétition ou d'un tournoi, doivent être hiérarchisées, car toutes n'ont pas le même poids lors de l'évaluation d'un résultat.

Initiative pionnière

Malgré ces difficultés techniques, il faut mettre en évidence l'initiative réalisée par le Club de Côme sous la direction du Pr. Renata Soliani, alors Présidente du Panathlon du Larius (aujourd'hui membre du Conseil Central), qui consistait à inclure le fair play et d'autres valeurs dans le calcul des points, dans le cadre d'une compétition disputée localement. La documentation est actuellement présentée aux participants à ce Congrès de Bâle.

***

Dans le cadre du principe de la multiculturalité défendu par le Panathlon International, il est de notre devoir de présenter à ce Congrès trois initiatives réalisées dans le 12e District. L'objectif pédagogique a été souligné, en même temps que le côté purement sportif, et les initiatives ont été réalisées par les Clubs de Itapira, Taubaté et Sorocaba.

Itapira est une ville de 60.620 habitants, caractérisée par une grande tradition sportive. La jeunesse est toujours motivée grâce à une manifestation dénommée JEPI (Jeux estudiantins de Itapira). Il s'agit d'une compétition polysportive subdivisée en trois tranches d'âge et comprenant volley-ball,

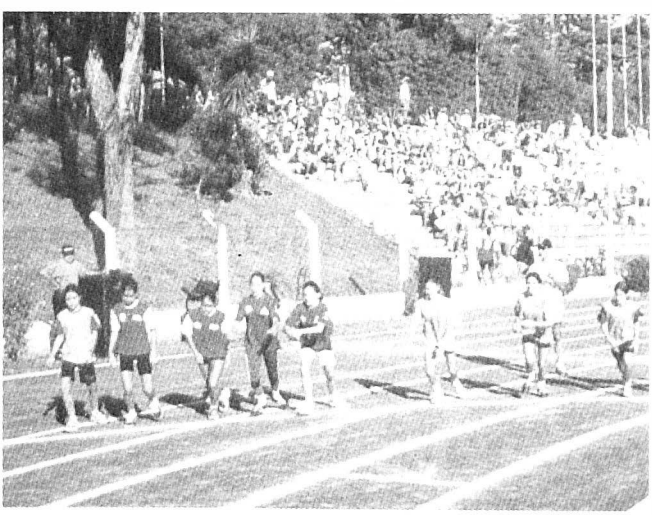

Jeux communaux de ITAPIRA

basket, football à 5, tennis de table, athlétisme, handball et échecs.

Cette compétition, pour différentes raisons, entre autres une mauvaise gestion de la part des dirigeants de la ville, n'a pas eu lieu pendant trois ans,

ce qui a nui au sport et à l'éducation de la jeunesse locale.

Face à cette situation, le Panathlon Club local a décidé d'organiser lui-même cette manifestation et a obtenu l'adhésion des 9 principales écoles de Itapira (enseignement primaire et secondaire), outre que les ressources nécessaires pour l'organisation et l'achat des prix (44 trophées et 900 médailles). Le Panathlon a en outre acheté mille T-shirts personnalisés avec le nom de l'école participant à la manifestation.

De nombreux sportifs, Panathloniens, enseignants et directeurs des établissements concernés par cette initiative ont participé bénévolement à ces Jeux qui ont enregistré l'inscription de 3.000 jeunes qui ont participé au défilé d'inauguration.

La manifestation, qui a vu la participation en tant qu'arbitres de plusieurs Panathloniens et autres bénévoles, a fait l'objet d'une excellente couverture de presse, grâce aux journaux "A Tribuna de Itapira", "A Cidade de Itapira" et "O Liberal", outre que "Rádio Clube" de Itapira. Inutile de souligner l'aspect éducatif. Il suffit de proposer l'article du journaliste Flávio Figueiredo (rubrique "Jeu propre - Fair Play"), du journal "A Tribuna de Itapira", qui met en relief les points suivants:

Les JEPI :

- *ont permis aux élèves de se livrer à une confrontation entre écoles;*
- *ont permis aux élèves de se confronter entre eux;*
- *ont donné de la visibilité aux écoles;*
- *ont favorisé l'intégration entre enseignants et élèves dans les écoles;*
- *ont favorisé l'intégration d'une part entre les écoles, et d'autre part entre les enseignants et les élèves des différentes écoles;*
- *ont constitué une occasion de faire du sport;*
- *ont occupé le temps libre des élèves avec des activités salutaires;*
- *ont favorisé l'amélioration du matériel sportif dans les écoles;*
- *ont promu l'esprit de loyauté entre les membres des équipes, dans la victoire comme dans la défaite.*

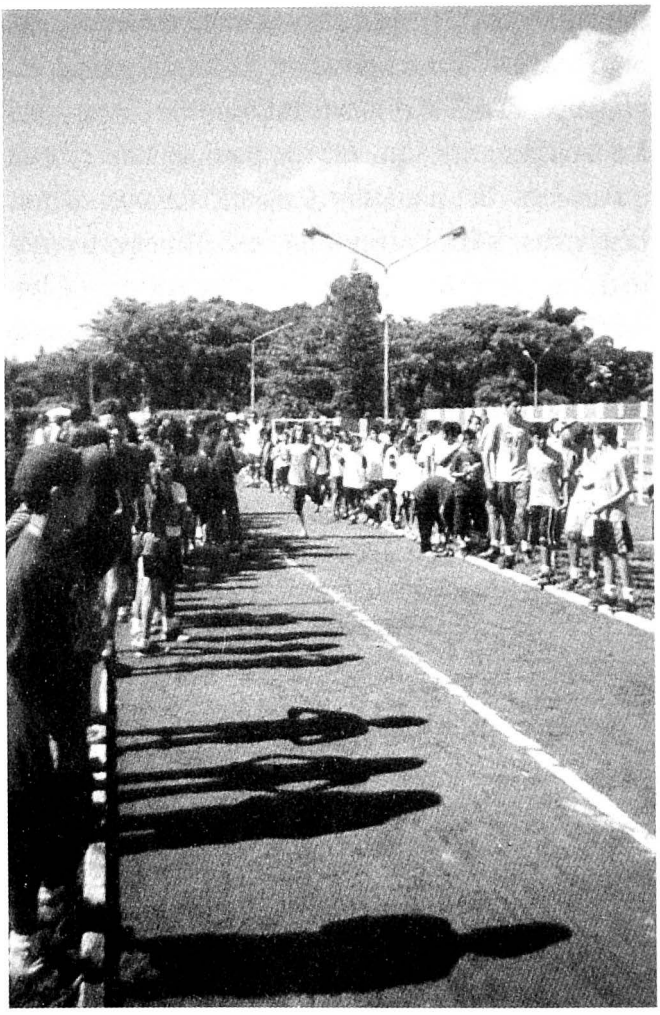

TAUBATÉ : "OPÉRATION JEUNESSE"

Le Panathlon Club de Taubaté a réalisé l'"Opération Jeunesse" qui avait pour but de mettre les jeunes en contact pour la première fois avec une piste d'athlétisme, une véritable auto-analyse pour un possible pratiquant futur de cette discipline.

Cette initiative, qui a lieu tous les ans depuis 2003, a vu la participation de cinq cents élèves des établissements secondaires de la ville,

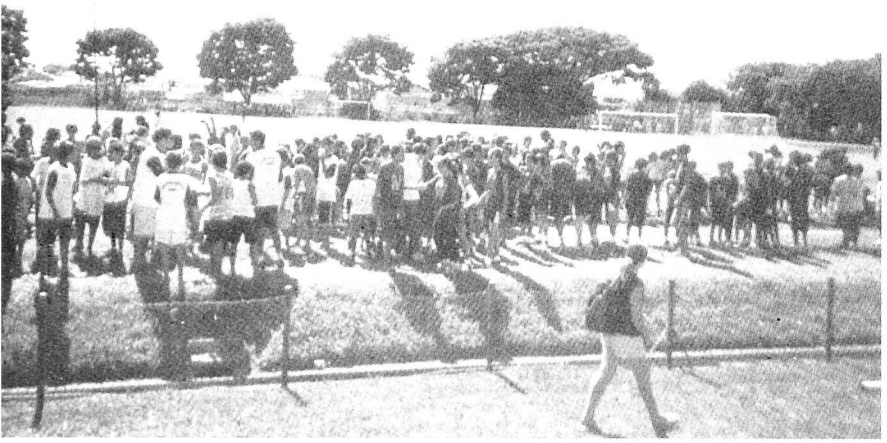

située le long de la route qui relie Sao Paulo à Rio de Janeiro.

Les concurrents, subdivisés en trois tranches d'âge, se sont livrés à trois épreuves : course, saut en longueur et lancer du poids.

Le Club s'est occupé du règlement et de la coordination de la manifestation, mais aussi de l'inscription des jeunes et de l'arbitrage des épreuves. Le ranking des meilleurs dans chacune des épreuves constitue un véritable panorama de talents sportifs que le Mouvement Panathlonien a offert à la ville. Le Coordinateur général était le Pr. Wiliam Saad, fondateur du Club, qui a pu compter sur une collaboration importante des Membres.

SOROCABA

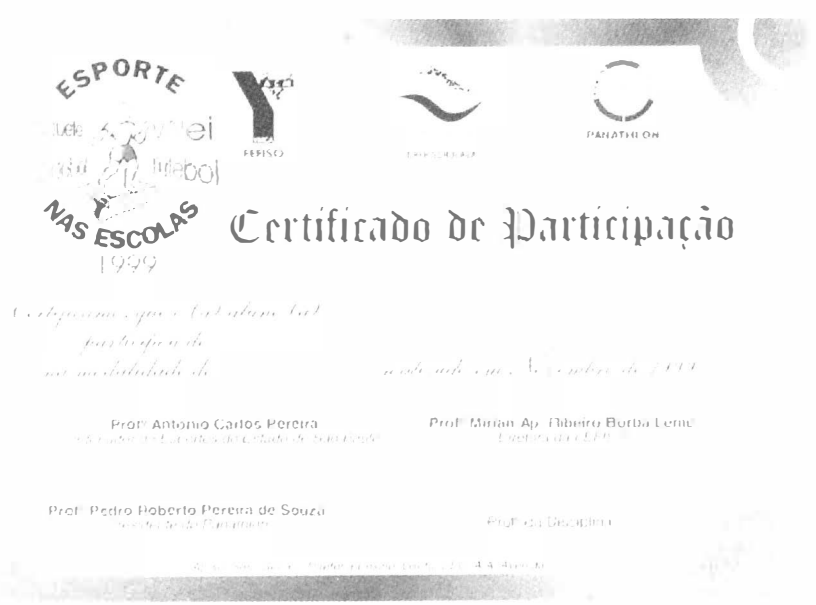

Un programme dénommé "Sport dans les Éco-

les" a été réalisé par le Club en 1998. Cette initiative, qui avait pour objectif de développer l'apprentissage des fondements du sport, en promouvant en même temps la solidarité à travers l'activité physique, a pu compter sur le soutien de l'Association chrétienne des jeunes et de la Commune de Sorocaba. Tout au long du programme, des leçons de volley-ball, de basket et de handball ont été données dans les écoles primaires et dans les établissements secondaires locaux, et un grand festival a été organisé en fin d'année pour évaluer les résultats obtenus. Deux de ces manifestations ont été organisées en 2002: une pendant le premier semestre, une autre pendant le deuxième semestre. En 2003, le programme avait déjà impliqué 11.190 jeunes.

Les leçons sont tenues par des étudiants des Facultés d'Éducation Physique de Sorocaba (la ville en possède trois). Chaque participant au programme reçoit un T-shirt en souvenir de cette manifestation.

* *Panathlon Club de Sao Paulo (XIIe District, Brésil)*
Délégué du Président pour l'Amérique
Président de la Commission Communication et Image

Interventions

Expériences et programmation

Panathlon Club de Bolzano-Bozen (1er District, Italie)

par Franco Ravagnani

Un observateur peu attentif pourrait penser que le Panathlon International actuel a une vision aulique, une conception romantique du sport. Nous savons bien que presque toutes les disciplines pratiquées aujourd'hui, et celles qui ont vu le jour récemment, partent de principes tels que la monétisation à outrance, la création de l'événement spectacle, plutôt que le geste athlétique et sportif.

Le Panathlon International continue à miser sur le bénévolat sportif, sur la valeur culturelle de l'activité sportive; à présenter le sport - quel qu'il soit - comme un complément nécessaire du développement global et intégral de la personne; nous continuons à organiser des services, pour diffuser l'idéal sportif.

Le bénévolat sportif est désormais une prérogative présente dans les sports mineurs où la baisse du nombre de pratiquants est incessante, et où dirigeants et athlètes ont pris acte d'une sorte d'inévitabilité du fait que les journaux ne leur accorderont pas d'autre place que dans les pages centrales, dans les rubriques locales des télévisions.

En Italie, ainsi que dans d'autres pays, nous en sommes désormais à la monoculture sportive qui retient toute l'attention des mass media, absorbe toute la disponibilité des sponsors, tout l'argent des familles. Dans certaines régions, elle absorbe même en grande partie les ressources de l'école publique.

En Italie, l'ère de l'autonomie de l'école a commencé depuis plusieurs années. D'une conception centraliste, qui dictait les règles, les mêmes pour tout le monde, auxquelles il fallait obéir, nous sommes passés à l'autonomie scolaire de chaque établissement.

Est-ce un bien ou un mal? Nous le verrons dans quelque temps. Nous pouvons en tout cas affirmer dès à présent qu'après une période initiale d'hésitation, chaque école a bien pris en mains son destin et projette maintenant son futur. Chacune a des disponibilités économiques claires, sur la base desquelles elle doit élaborer ses projets, ses POF (Plans d'Offre Formative). Naturellement, le sport pratiqué dans les différents établissements a lui aussi subi des contrecoups.

Aujourd'hui, les choix des élèves se portent essentiellement sur les orientations basées sur l'étude des langues et de l'informatique, plutôt que sur le sport ou la musique. Dans de telles circonstances, pour notre Association, il est nécessaire de "se frayer un chemin" parmi les propositions que l'école reçoit. Pour être vraiment fidèles à la devise du Panathlon International, il est très important pour nous d'intensifier les rapports avec les dirigeants scolaires et avec les enseignants d'éducation physique, et d'élaborer avec eux des projets clairs, concrets, finalisés, à même de faire grandir les élèves en leur donnant le goût des valeurs dont nous sommes porteurs et qui nous voient un peu à contre-courant par rapport aux modes et à la réalisation d'événements par simple goût de surprendre.

C'en est fini du temps où il suffisait de se présenter au dernier moment dans une école pour arriver quand même à mettre quelque chose sur pied. Nous pensions avoir ainsi joué notre rôle de dirigeants du Panathlon. C'en est vraiment fini. Nous devons aujourd'hui développer des projets sur plusieurs années, sérieux, et les respecter, les porter à terme avec compétence, correctement. Chaque Membre doit être utilisé sur la base des capacités professionnelles qu'il possède et des connaissances sportives qu'il est à même d'activer.

Au niveau associatif de base et de District, il est important de commencer à faire circuler les expériences faites par les différents Clubs et de faire grandir harmonieusement l'Association. Nous demandons à la Direction centrale internationale d'entreprendre des initiatives de protocoles d'accord, des conventions cadre dans le but de créer un "réseau".

Plus de sport pour les femmes

Panathlon Club de Palerme (9e District, Italie)

par Angelo Tramontano

On sait que le sport professionnel, en particulier dans certaines disciplines, est responsable de diverses conditions pathologiques de l'appareil génital féminin, notamment des organes de reproduction.

Au contraire, la gynécologie moderne a prouvé que l'activité sportive amateur, pratiquée avec discernement et en suivant les conseils d'un médecin, est aujourd'hui jugée très importante pour la qualité de la vie d'une femme, pour une meilleure élasticité des tissus, une plus grande force musculaire, etc. Les bénéfices de l'activité sportive amateur, en particulier si elle commence dès l'enfance, concernent par exemple la prévention de plusieurs troubles pouvant apparaître après l'accouchement, et surtout la prévention de la pathologie osseuse particulière qui apparaît au début de la ménopause, connue sous le nom d'ostéoporose. Du point de vue obstétrique et gynécologique, de nombreuses conditions justifient l'activité motrice à commencer dès l'enfance. Cette activité peut en effet favoriser le développement et le tonus des muscles abdominaux, comme certains sports tels que la natation et l'aviron.

Pourquoi est-il nécessaire qu'il y ait une musculature abdominale résistante, et je dirais uniquement dans cette partie du corps? Pas uniquement pour des raisons esthétiques, certes, mais parce qu'en cas de grossesse, une bonne musculature abdominale peut favoriser une expulsion plus rapide du nouveau-né, grâce à la seule tension des muscles abdominaux, et éviter ainsi un

recours excessif de la part de la sage-femme à la pression des mains sur l'abdomen de la femme, car une forte pression lors de l'expulsion peut favoriser l'apparition de varices sur les membres inférieurs en raison de la stase qui s'est produite au niveau du lit vasculaire maternel. En outre, une hypotonie des muscles peut favoriser un relâchement ventral, qui n'est pas toujours évité non plus par la césarienne si celle-ci est effectuée avec une incision longitudinale, que certains obstétriciens pratiquent encore aujourd'hui, à tort, car elle favorise ultérieurement un certain relâchement des parois abdominales hypotoniques. Dans certains cas, si l'on y associe une suture non correcte, cette situation peut même avoir pour résultat ce que l'on appelle le laparocèle. Il est vrai que toute condition anatomique est également déterminée par un facteur constitutionnel, c'est-à-dire dans ce cas par une tendance congénitale à avoir des muscles abdominaux hypotoniques, mais il est vrai également qu'une gymnastique rationnelle commencée dès l'enfance peut corriger, au moins en partie, cette condition non physiologique. Dans cette activité de prévention, les pédiatres et les médecins généralistes de famille ont joué un rôle important, tout aussi important que la prévention de l'ostéoporose par le biais d'une activité motrice pratiquée dès l'enfance. On sait en effet qu'une patiente atteinte d'ostéoporose est plus exposée au risque de fractures qu'une autre personne non atteinte. Cette condition pathologique est due à la masse osseuse dont la perte commence en général à un certain âge. Cette perte est d'environ 8% chez la femme et de 3% chez l'homme. Dans le passé, le traitement de cette pathologie particulière se basait sur l'utilisation de calcitonine tout d'abord par voie parentérale puis par voie nasale. On associait souvent des œstrogènes à cette thérapie, non plus par voie orale mais par application d'un sparadrap. Personnellement, cependant, j'ai toujours été très perplexe en ce qui concerne l'administration d' œstrogènes par voie orale.

Pour l'heure, en ce qui concerne l'ostéoporose,

la thérapie comprend toujours des œstrogènes, mais il s'agit d'œstrogènes particuliers, d'origine naturelle, qui, entre autres, ne sont pas toxiques. Il s'agit donc de substances présentes dans le monde végétal qui auraient des effets analogues aux œstrogènes. Ces substances, que l'on appelle les phyto-œstrogènes, sont présentes dans de nombreuses plantes. Parmi ceux que l'on définit "conventionnels", il y a aussi ceux du soja. On considère cependant que la meilleure alternative des œstrogènes est celle des isoflavones du trèfle rouge. Le produit commercial est le Menoflavon, qui a une action pro-œstrogénique sur les récepteurs bêta présents dans les appareils cardio-circulatoire et osseux, et anti-œstrogénique sur les récepteurs alfa présents dans la glande mammaire et dans l'utérus.

Cette nouvelle thérapie est aujourd'hui considérée comme la plus efficace pour le traitement de l'ostéoporose, surtout dans le cas de sujets n'ayant jamais pratiqué d'activité gymnique, même au niveau amateur.

Les zones osseuses les plus touchées sont la région pelvienne et la colonne vertébrale, tandis que les os du crâne ne sont jamais concernés par cette pathologie. Cela devrait prouver que l'absence totale d'activité gymnique a également une dignité étiologique. Encouragés par la science médicale, de nombreux organes institutionnels se sont eux aussi mobilisés pour favoriser un sport "non compétition", avec le slogan: sport pour tous. J'estime que les associations culturelles, l'école, les clubs, sont en devoir de sensibiliser avec un esprit organisationnel majeur les femmes, en les informant que l'activité sportive au niveau amateur, commencée dès l'enfance et pratiquée jusqu'au troisième âge, est un moyen de préparation qui, notamment dans le secteur de la gynécologie, a une importance considérable pour les femmes, pour l'état de santé de leur organisme et pour leur qualité de vie.

Éducation et sport

Panathlon Club de Montebelluna (1er District, Italie)

par Barbara Baratto

Aristote définissait l'homme un "animal social" et affirmait que la socialisation est une caractéristique propre à l'être humain qui, depuis sa naissance, à travers un parcours graduel, est éduqué et s'éduque aux relations pour acquérir sa propre individualité.

L'action éducative est par conséquent imposée par une nécessité naturelle. L'homme ne possédant pas, à sa naissance, les capacités nécessaires afin de mener de façon autonome sa vie individuelle, sociale et morale, et n'ayant pas non plus les moyens de les acquérir sans le secours d'autres hommes, le but ultime de l'éducation est de le préparer à la vie, pour lui donner la capacité de répondre, de façon autonome, à ses exigences naturelles et sociales, en déterminant la structuration de sa personnalité.

Ce processus éducatif se développe essentiellement sur deux parcours. Le premier est celui de l'intégration sociale, le second est celui de la transmission culturelle.

L'intégration sociale consiste en la disponibilité des individus d'une société à pourvoir à leur développement en accordant le plus grand soin à ses membres, à leur ensemble et à chacun d'entre eux, dans le but de perfectionner l'individu sans jamais le dégrader, mais bien au contraire pour le valoriser, en veillant à ce que les conflits restent à un niveau tolérable.

La transmission culturelle se propose de maintenir et de colporter l'enseignement des valeurs morales et indispensables pour un développement harmonieux, en privilégiant des modèles de comportement.

Le thème de ce Congrès nous porte à analyser si le sport est ou n'est pas lui aussi une forme d'éducation, s'il est effectivement une activité saine et sure, si l'intégration entre différents individus n'est pas source de contrastes et si l'on y trouve vraiment à la fois autonomie et liberté.

Les loisirs - c'est ainsi que l'on définit le laps de temps exempt de toute activité professionnelle ou scolaire - doivent servir à répondre à la dernière exigence fondamentale de l'homme, celle du divertissement. L'activité sportive compte sans nul doute parmi les distractions et les moyens de divertissement dont les enfants ont besoin, mais joue-t-elle vraiment un rôle éducatif?

Dans le cadre purement sportif, l'éducation a indubitablement une valeur nécessaire et fondamentale là où la "formation de l'athlète" est nécessaire, car on éduque le corps à maintenir une certaine posture, on éduque un muscle à effectuer les bons mouvements, on éduque à la technique et à la précision des gestes. Toutefois, l'éducation n'a pas pour seul but de créer un corps harmonieux, agile et prompt, ou de l'entraîner pour lui permettre d'atteindre le meilleur résultat, mais pour lui apprendre à se mettre en relation afin de contribuer à structurer une personnalité propre.

L'éducation motrice joue un rôle fondamental dans le cadre du processus éducatif et a une incidence considérable sur l'apprentissage scolaire tout d'abord, puis professionnel. L'activité physique génère en effet chez les jeunes la responsabilité, la volonté d'atteindre des objectifs, des ambitions également, le courage de faire des choix, la détermination au travail, l'endurance, mais aussi la satisfaction des besoins fondamentaux d'affection, d'amitié, de sécurité, de libre production, de responsabilité, d'aventure et de découverte.

Les entraînements et les compétitions constituent indubitablement des moments significatifs de l'éducation. Dans les moments de solitude et d'insuccès, il y a le réconfort des autres, l'encouragement et la consolation, autant de facteurs qui ont une incidence sur la maturation, l'élaboration des

rapports interpersonnels devenant ainsi développement, croissance. C'est alors qu'entre en jeu l'éducation à la structure de la personnalité, en faisant ressortir les caractéristiques, en en renforçant certaines et en en perfectionnant d'autres, en forgeant le caractère, la trempe, l'intelligence. Si l'on entend par "intelligence" la capacité à savoir résoudre rapidement des situations qui se créent, l'éducation sportive apprend, avec véhémence pourrions-nous dire, à renforcer les réflexes, en éloignant de l'esprit toute pensée vague et indéfinie, et en améliorant la concentration dans les moments décisifs.

L'ancienne devise socratique "connais-toi toi-même", comme sens profond de l'existence, synthétise pleinement la valeur de la vie et de l'éducation : seule une analyse profonde de soi et par conséquent l'amélioration de ses propres caractéristiques permet à chaque homme de s'intégrer pleinement et d'en éprouver une grande satisfaction. Et si l'on entend par "intégration sociale" la disponibilité à régler les actions et les conflits, il est hors de doute que le sport enseigne, malgré certaines attitudes regrettables auxquels nous assistons parfois, à conserver un bon équilibre, à freiner les émotions et les instincts, à calculer avec beaucoup de précision les choix et les actions.

Le sport unit les peuples, les cultures, les traditions; ce n'est pas par hasard que certains sports sont plus répandus que d'autres dans certaines régions. C'est le plus grand concours de toute la personnalité de l'individu qui est requis, avec ses propres connaissances profondes, son goût pour la participation et non pas pour l'isolement, pour assurer la situation sociale et émotive la plus favorable aux différentes disciplines, pour qu'elles acquièrent une importance culturelle. Nous pouvons donc, à travers le sport, mettre en œuvre ce processus de transmission culturelle qui permet d'enseigner des valeurs et des modèles qui sont propres à chaque société.

Chaque personnalité, avec sa constitution mentale et affective particulière, se nourrit des autres: elle a un besoin originel de relation et d'échange,

et étant donné que l'homme vit dans une société, son comportement n'est plus quelque chose d'absolument privé: l'homme est lui-même responsable envers les autres, car inexorablement, son existence a un sens et une valeur pour les autres également. L'éducation en sport, c'est construire un réseau de significations et de références que d'autres ne comprennent que difficilement; c'est prendre du plaisir à utiliser un langage exclusif, fait d'amitié et de rencontres.

L'éducation respecte - et n'anéantit pas - l'individualité. Elle repropose le problème des valeurs de la vie et de conduite morale, et là où cela n'est plus, il est nécessaire d'intervenir de façon radicale et énergique afin de ne pas favoriser une lacération physique et psychique aux effets dévastateurs.

Malheureusement, nombreux sont les instincts pervers qui promeuvent l'éducation négative et qui n'ont pas compris que l'on ne comprend vraiment que ce que l'on sait faire, que l'on ne possède complètement que ce que l'on conquiert avec l'activité saine de son corps et de son esprit. Il n'y a pas de limites à l'action éducative. La nature et le mal ne sont jamais invincibles. La volonté de surmonter les obstacles donne un sens supérieur et noble à la vie. Il faut refuser tout pessimisme qui proclame l'inutilité de la lutte, en affirmant l'acceptation de la vie considérée comme une élévation par l'effort de la volonté.

Ce que l'on est contraint de subir ne doit pas demeurer un obstacle et si d'une part on est soumis à un état auquel on ne peut se soustraire, d'autre part il est possible, voire indispensable, de violer les lois d'une nature adverse grâce à la volonté, à la discipline et à l'espérance pour conquérir la liberté.

L'éducation et le sport, considéré comme un ensemble de valeurs, d'amitié et de fraternité, sont d'excellents ingrédients pour se rapprocher des limites de la liberté.

Ce n'est pas par hasard que la Charte des droits du handicapé affirme que "(...) le handicap est un laboratoire de culture civile qui s'insère dans une politique apte à favoriser la promotion des

valeurs humaines, la défense des droits des personnes les plus faibles et les moins représentées, et la solidarité comme principe d'éthique collective".

Est éducateur quiconque est à même de promouvoir le développement des jeunes et leur capacité à atteindre la plénitude de leur humanité, au sens de capacité d'indépendance, de pensée, de liberté, ainsi que la collaboration intime avec les autres. Une telle œuvre s'accomplit à travers un processus d'identification entre éducateur et éduqué, sur la base d'un rapport interpersonnel fécond, positif, promoteur de développement pour les jeunes.

La famille est le premier éducateur mais bien vite, le développement même de l'enfant exige un certain détachement s'il l'on veut qu'il étende son contact aux autres êtres humains et au monde. Pour se développer, l'enfant grandissant doit développer ses expériences, les intensifier et les enrichir par le biais de la connaissance du matériel accumulé par l'humanité tout au long de son développement. Nous possédons aujourd'hui des instruments avancés comme par exemple les sciences psychologiques, pédagogiques et philosophiques, qui aident l'éducateur dans son travail de formation sociale.

L'éducateur joue par conséquent un rôle déterminant dans les disciplines sportives où, plus que dans tout autre domaine, il doit unir en lui-même et transmettre aux jeunes éducation, morale, civique et physique, car s'il doit faire émerger de bonnes aptitudes individuelles, il doit surtout avoir pour objectif la formation de l'esprit collectif de l'équipe, en encourageant les meilleurs à faire preuve de générosité envers les moins doués, et les plus égoïstes à faire preuve d'attention envers les plus faibles, autant de sentiments qui sèmeront de bonnes graines, capables de promouvoir les plus hauts principes de collaboration et de solidarité humaine.

L'individualisation, dans le cadre de l'éducation, concerne la liberté de s'exprimer individuellement à travers toute la gamme de disciplines ou d'activités. La collaboration devient spontanée:

chaque individu a le sentiment de devoir la donner, car ainsi seulement son développement est possible. Chez la personne adulte (éduquée à son tour) qui lui enseigne, il voit la personne qui l'aide dans ce processus d'élévation dont il éprouve l'exigence; la reconnaissance de l'autorité ne lui apparaît pas comme une imposition arbitraire : c'est sa propre conscience qui en apprécie la valeur.

L'autorité, considérée de la sorte, ne détruit pas l'individualité du jeune à éduquer. Un reproche ou un blâme quelconque n'a d'efficacité que s'il est reconnu comme étant juste, l'individu s'y soumet librement.

Le problème, sur le plan éthique, consiste par conséquent à trouver à chaque fois les voies, les modes et les méthodes aptes à favoriser le développement de la liberté, à travers une utilisation appropriée de l'autorité.

La vraie liberté, celle qui trouve son accomplissement dans l'autonomie, n'est pas quelque chose de donné, d'inné, mais une possibilité latente en toute personne, qui se développe et s'exprime en incorporant des contenus valables, c'est-à-dire des valeurs. À son tour, la vraie autorité n'est pas une imposition arbitraire de règles et de contenus mais une autorité compréhensive, c'est-à-dire qui se propose de comprendre les exigences, les problèmes et les possibilités de chaque individu; une autorité nourrie de valeurs, qui aide chacun à aller au-delà de ses limites, de ses tendances instinctives et à penser et agir de façon personnelle et consciente : c'est-à-dire autonome.

L'enseignement correct, graduel et progressif dans le respect de l'individualité et l'éducation à la socialité font partie intégrante de valeurs que le sport propose, confirmant ainsi la définition qu'Aristote donnait de l'homme.

Résolution finale :

Les Panathloniens à l'action

Le 14e Congrès du Panathlon International qui s'est tenu à Bâle du 3 au 5 juillet 2003 a débattu sur le thème " L'éducation au travers du sport et dans le sport ", thème choisi pour l'année 2004 par l'Union Européenne.

Entendu les rapports de M. Adolf OGI, ex président de la Confédération Helvétique et actuel Conseiller personnel du Secrétaire des Nations Unies, du Président de la Commission Culturelle du P.I. Antonio Spallino et des professeurs Aledda, Odermatt, Pfister et Rezgui,

entendu les propositions des clubs présents formulées dans les synthèses des coordinateurs des 4 aires socio-culturelles du P.I., ainsi que les communications relatives aux actions spéciales présentées lors de la table ronde clôturant les travaux du congrès et coordonnée par Lucio Bizzini,

approuve la présente

RÉSOLUTION :

Le Panathlon International
I. Souligne, *en accord avec les principes affirmés à l'art. 3.1 des statuts* et avec l'allocution du représentant des Nations Unies, la fonction du sport comme instrument au service du plein développement de la personne et au service de la paix des peuples.

II. Exprime une profonde préoccupation face à l'écartement croissant entre le processus positif d'acceptation des règles mondiales du sport et le processus négatif de ***certains processus*** de "mondialisation" mercantile incontrôlée. Ce dernier phénomène provoque, dans les sociétés émergentes, l'aggravation des déséquilibres socio-économiques qui créent de vastes aires de pauvreté, allant dans certains cas jusqu'à bloquer le droit d'accès à la pleine citoyenneté. En conséquence, le Congrès exhorte les clubs et les districts à lutter pour raffermir la primauté de l'éthique dans toutes les actions de l'homme.

III. Confirme la conviction que les institutions scolaires sont le centre essentiel de diffusion de la culture, qui passe également par l'enseignement de l'activité sportive. Le Congrès dénonce par conséquent les graves dangers constitués par la tendance à réduire progressivement, dans beaucoup de Pays, le nombre d'heures destinées ***à l'activité physique et motrice ainsi qu'à l'éducation sportive.***
Pour cette raison, il recommande aux clubs de se faire des interlocuteurs privilégiés des institutions scolaires à tous les niveaux pour coopérer à la diffusion des valeurs éthiques et pédagogiques du sport dans la formation de l'individu et de la société.

IV. Constate le déséquilibre qui perdure entre les taux de participation des femmes dans la pratique des sports à tous les niveaux et les taux de présence des femmes dans les organes de direction et engage les clubs à cultiver avec ténacité le processus en cours ***au sein du P.I., visant à accroître la présence des femmes même dans des fonctions de direction.***

V. Réaffirme l'importance du sport en tant qu'instrument de développement de la personnalité et des potentialités individuelles des personnes avec handicap et en tant que véhicule pour une meilleure prise de conscience de la réalité.

VI. Exhorte les clubs
- à mieux appréhender le phénomène complexe et sensible de la multiculturalité des Pays liée aux *flux migratoires*, générés aussi par le ***sport***,
- à identifier, dans leurs Pays respectifs, les mécanismes favorables à l'acceptation réciproque des différentes cultures.

VII. Souligne qu'*il n'y a aucune contradiction* entre les aspects de socialisation et de compétition dans le sport, tous deux *composantes éducatives et essentielles* de cette pratique.

VIII. Souhaite l'instauration d'une émulation vertueuse des actions pionnières exposées à la table ronde clôturant les travaux du Congrès.

IX. Recommande au Conseil Central d'évaluer l'opportunité de dédier le 15e congrès au développement d'un ou de plusieurs des thèmes identifiés aujourd'hui, en en tenant compte pour le choix du lieu où organiser le prochain congrès.

X. Exhorte chaque membre, club et district à concevoir, à réaliser et à documenter, en cohérence avec le principe sanctionné à l'article 4.5 des statuts, les actions correspondantes dans la période qui va de juillet 2003 à juin 2005.

XI. **Demande** au Conseil Central d'adresser **en temps voulu** aux clubs les critères pour documenter les actions énoncées dans la présente résolution et ***pour l'application des paramètres servant à leur évaluation.***

XII. ***Recommande la publication, dans la collection des "Cahiers" du P.I., des actes du congrès, y compris des fiches sur lesquelles les coordinateurs Correa, Monroche, Odaglia et Sponring ont synthétisé les propositions qui se sont dégagées des travaux des clubs réunis par aires socio-culturelles.***

Imprimé en Avril 2005
par "Azienda Grafica Busco"
Rapallo

Supplemento alla Rivista n. 2, spedizione in abbonamento
postale 45% - art. 2 comma 20/b L. 662/96 - Tassa riscossa